

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°12

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

42 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°12

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 13/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/11>

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/08/2021 Dernière modification le 17/11/2023



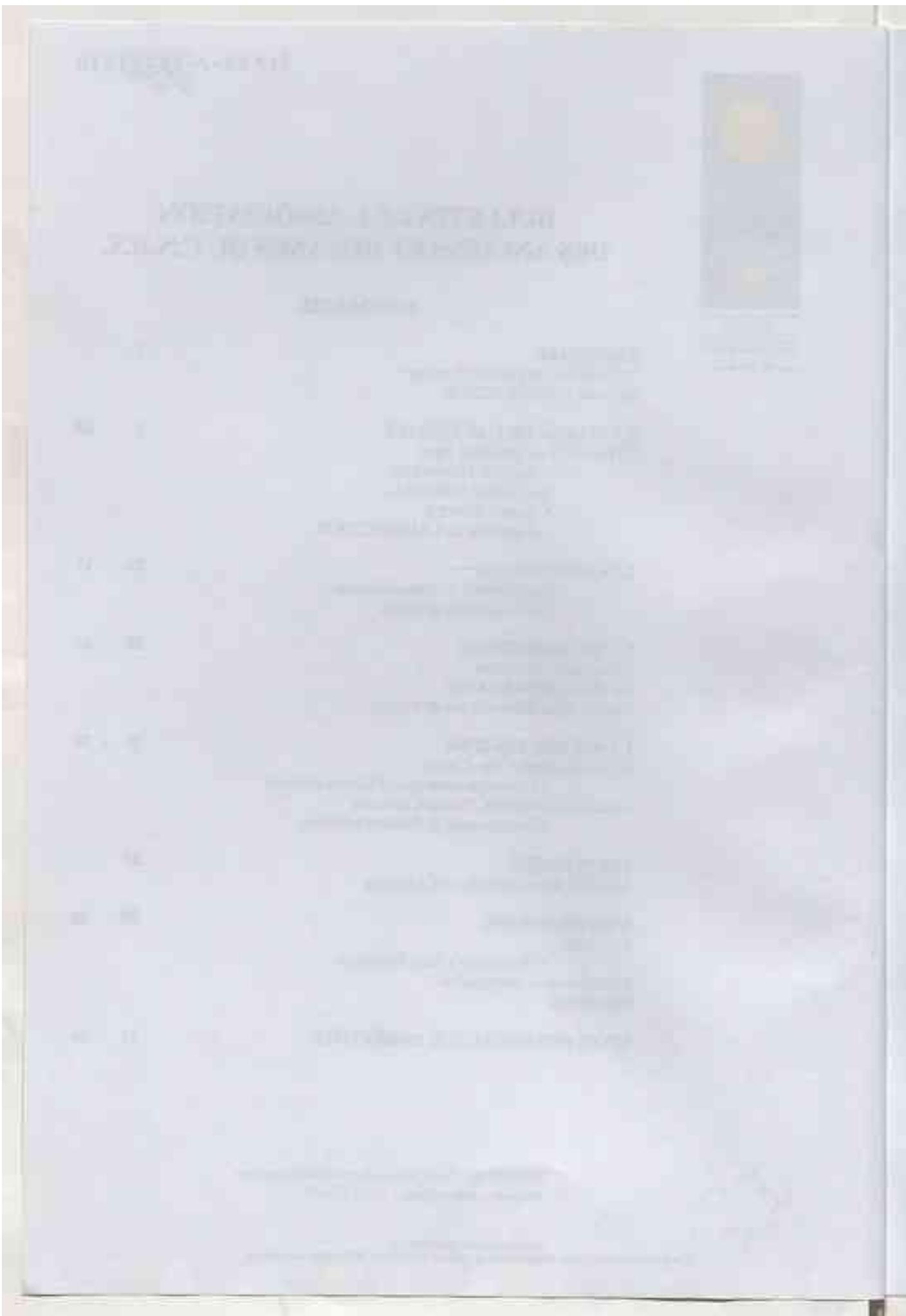
BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL INTERNET, le pour et le contre par Jean CANTACUZÈNE	1
EN MARGE DE L'ACTUALITÉ INTERNET en première ligne • ASPECTS TECHNIQUES par Olivier ANDRIEU • ASPECT ETHIQUE par Isabelle de LAMBERTERIE	3 - 10
LES ASSEMBLÉES • Le Conseil d'Administration • L'Assemblée générale	11 - 17
LA VIE PARISIENNE Conférences et visites par Hélène CHARNASSE Aperçu de la Bibliothèque de France	19 - 24
LA VIE DES RÉGIONS Provence-Alpes-Côte d'Azur • Embarquement pour l'Ile des Embiez Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes • Futuroscope, le Poitiers médiéval	25 - 26
LES VOYAGES Souvenir d'une journée en Camargue	27
L'INFORMATION Le Carnet • Hommage à Jean Pouilloux Distinctions et promotions Conférence	29 - 30
LISTE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS	31 - 36

Illustrations : Emile Regnault et Ginette Rongières
Maquette, mise en page : Gilles BARES

SÉGÉ SOCIAL ET SECRÉTARIAT
5, RUE MICHEL-ANGE 75704 - PARIS CEDEX 16 - TÉL. (01) 44 96 44 97 - TÉLÉPHONE (01) 44 96 30 00



ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

Siège social, 3 rue Michel-Ange, 75794, PARIS Cedex 16

Bureau:

Président : M. Pierre JACQUINOT
Vice-Président : M. Pierre BAUCHET
Secrétaire général: M. Charles GABRIEL
Trésorier : M. Marcel BOUQUEREL

Conseil d'administration :

MM. et Mmes Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Marcel BOUQUEREL, Jean CANTACUZENE,
Hélène CHARNASSE, Hubert CURIEN, Lucie FOSSIER, Charles GABRIEL, Pierre JACQUINOT, René
ROUZEAU, Marie-Louise SAINSEVIN

Secrétariat :

Mmes Florence RIVIERE, Pascale ZANEBONI

Comité de rédaction du Bulletin de l'Association :

Président et Directeur de la publication : M. Pierre BAUCHET
Rédacteur en chef : Mme Lucie FOSSIER
Membres : MM. et Mmes Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Lucie FOSSIER, Jean GLENISSON.

Organisation des visites et conférences :

Mme Hélène CHARNASSE

Correspondants régionaux :

Alsace : M. LAURENT
Lorraine : Mme Georgette PROTAS
Poitou-Charentes : M. Elie BOULESTEIX
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : M. Maurice CONNAT
Midi-Pyrénées : M. René ROUZEAU
Rhône-Alpes : M. TURLIER (Lyon), Mme PEROT-MOREL (Alpes)
Languedoc-Roussillon : Mlle PLENAT

*Le Secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h.30, et de 14H. à 17H.
Tél. (1) 44-96-44-56. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur.*

PROBLEME DE L'ESPACEMENT

ET DE LA FORME DES LETTRES

DE LA CHAINE EN CALLIGRAPHIE

PAR M. J. BOURGEOIS

ASSISTANT AU MUSEE NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

PARIS, LIBRAIRIE DE L'ACADEMIE FRANCAISE

1880. - 1881. - 1882. - 1883. - 1884.

1885. - 1886. - 1887. - 1888. - 1889.

1890. - 1891. - 1892. - 1893. - 1894.

1895. - 1896. - 1897. - 1898. - 1899.

1900. - 1901. - 1902. - 1903. - 1904.

1905. - 1906. - 1907. - 1908. - 1909.

1910. - 1911. - 1912. - 1913. - 1914.

1915. - 1916. - 1917. - 1918. - 1919.

1920. - 1921. - 1922. - 1923. - 1924.

1925. - 1926. - 1927. - 1928. - 1929.

1930. - 1931. - 1932. - 1933. - 1934.

1935. - 1936. - 1937. - 1938. - 1939.

1940. - 1941. - 1942. - 1943. - 1944.

1945. - 1946. - 1947. - 1948. - 1949.

1950. - 1951. - 1952. - 1953. - 1954.

1955. - 1956. - 1957. - 1958. - 1959.

1960. - 1961. - 1962. - 1963. - 1964.

1965. - 1966. - 1967. - 1968. - 1969.

1970. - 1971. - 1972. - 1973. - 1974.

1975. - 1976. - 1977. - 1978. - 1979.

1980. - 1981. - 1982. - 1983. - 1984.

1985. - 1986. - 1987. - 1988. - 1989.

1990. - 1991. - 1992. - 1993. - 1994.

1995. - 1996. - 1997. - 1998. - 1999.

2000. - 2001. - 2002. - 2003. - 2004.

2005. - 2006. - 2007. - 2008. - 2009.

2010. - 2011. - 2012. - 2013. - 2014.

2015. - 2016. - 2017. - 2018. - 2019.

2020. - 2021. - 2022. - 2023. - 2024.

2025. - 2026. - 2027. - 2028. - 2029.

2030. - 2031. - 2032. - 2033. - 2034.

2035. - 2036. - 2037. - 2038. - 2039.

2040. - 2041. - 2042. - 2043. - 2044.

2045. - 2046. - 2047. - 2048. - 2049.

2050. - 2051. - 2052. - 2053. - 2054.

2055. - 2056. - 2057. - 2058. - 2059.

2060. - 2061. - 2062. - 2063. - 2064.

2065. - 2066. - 2067. - 2068. - 2069.

2070. - 2071. - 2072. - 2073. - 2074.

2075. - 2076. - 2077. - 2078. - 2079.

2080. - 2081. - 2082. - 2083. - 2084.

2085. - 2086. - 2087. - 2088. - 2089.

2090. - 2091. - 2092. - 2093. - 2094.

2095. - 2096. - 2097. - 2098. - 2099.

2100. - 2101. - 2102. - 2103. - 2104.

2105. - 2106. - 2107. - 2108. - 2109.

2110. - 2111. - 2112. - 2113. - 2114.

2115. - 2116. - 2117. - 2118. - 2119.

2120. - 2121. - 2122. - 2123. - 2124.

2125. - 2126. - 2127. - 2128. - 2129.

2130. - 2131. - 2132. - 2133. - 2134.

2135. - 2136. - 2137. - 2138. - 2139.

2140. - 2141. - 2142. - 2143. - 2144.

2145. - 2146. - 2147. - 2148. - 2149.

2150. - 2151. - 2152. - 2153. - 2154.

2155. - 2156. - 2157. - 2158. - 2159.

2160. - 2161. - 2162. - 2163. - 2164.

2165. - 2166. - 2167. - 2168. - 2169.

2170. - 2171. - 2172. - 2173. - 2174.

2175. - 2176. - 2177. - 2178. - 2179.

2180. - 2181. - 2182. - 2183. - 2184.

2185. - 2186. - 2187. - 2188. - 2189.

2190. - 2191. - 2192. - 2193. - 2194.

2195. - 2196. - 2197. - 2198. - 2199.

2200. - 2201. - 2202. - 2203. - 2204.

2205. - 2206. - 2207. - 2208. - 2209.

2210. - 2211. - 2212. - 2213. - 2214.

2215. - 2216. - 2217. - 2218. - 2219.

2220. - 2221. - 2222. - 2223. - 2224.

2225. - 2226. - 2227. - 2228. - 2229.

2230. - 2231. - 2232. - 2233. - 2234.

2235. - 2236. - 2237. - 2238. - 2239.

2240. - 2241. - 2242. - 2243. - 2244.

2245. - 2246. - 2247. - 2248. - 2249.

2250. - 2251. - 2252. - 2253. - 2254.

2255. - 2256. - 2257. - 2258. - 2259.

2260. - 2261. - 2262. - 2263. - 2264.

2265. - 2266. - 2267. - 2268. - 2269.

2270. - 2271. - 2272. - 2273. - 2274.

2275. - 2276. - 2277. - 2278. - 2279.

2280. - 2281. - 2282. - 2283. - 2284.

2285. - 2286. - 2287. - 2288. - 2289.

2290. - 2291. - 2292. - 2293. - 2294.

2295. - 2296. - 2297. - 2298. - 2299.

2300. - 2301. - 2302. - 2303. - 2304.

2305. - 2306. - 2307. - 2308. - 2309.

2310. - 2311. - 2312. - 2313. - 2314.

2315. - 2316. - 2317. - 2318. - 2319.

2320. - 2321. - 2322. - 2323. - 2324.

2325. - 2326. - 2327. - 2328. - 2329.

2330. - 2331. - 2332. - 2333. - 2334.

2335. - 2336. - 2337. - 2338. - 2339.

2340. - 2341. - 2342. - 2343. - 2344.

2345. - 2346. - 2347. - 2348. - 2349.

2350. - 2351. - 2352. - 2353. - 2354.

2355. - 2356. - 2357. - 2358. - 2359.

2360. - 2361. - 2362. - 2363. - 2364.

2365. - 2366. - 2367. - 2368. - 2369.

2370. - 2371. - 2372. - 2373. - 2374.

2375. - 2376. - 2377. - 2378. - 2379.

2380. - 2381. - 2382. - 2383. - 2384.

2385. - 2386. - 2387. - 2388. - 2389.

2390. - 2391. - 2392. - 2393. - 2394.

2395. - 2396. - 2397. - 2398. - 2399.

2400. - 2401. - 2402. - 2403. - 2404.

2405. - 2406. - 2407. - 2408. - 2409.

2410. - 2411. - 2412. - 2413. - 2414.

2415. - 2416. - 2417. - 2418. - 2419.

2420. - 2421. - 2422. - 2423. - 2424.

2425. - 2426. - 2427. - 2428. - 2429.

2430. - 2431. - 2432. - 2433. - 2434.

2435. - 2436. - 2437. - 2438. - 2439.

2440. - 2441. - 2442. - 2443. - 2444.

2445. - 2446. - 2447. - 2448. - 2449.

2450. - 2451. - 2452. - 2453. - 2454.

2455. - 2456. - 2457. - 2458. - 2459.

2460. - 2461. - 2462. - 2463. - 2464.

2465. - 2466. - 2467. - 2468. - 2469.

2470. - 2471. - 2472. - 2473. - 2474.

2475. - 2476. - 2477. - 2478. - 2479.

2480. - 2481. - 2482. - 2483. - 2484.

2485. - 2486. - 2487. - 2488. - 2489.

2490. - 2491. - 2492. - 2493. - 2494.

2495. - 2496. - 2497. - 2498. - 2499.

2500. - 2501. - 2502. - 2503. - 2504.

2505. - 2506. - 2507. - 2508. - 2509.

2510. - 2511. - 2512. - 2513. - 2514.

2515. - 2516. - 2517. - 2518. - 2519.

2520. - 2521. - 2522. - 2523. - 2524.

2525. - 2526. - 2527. - 2528. - 2529.

2530. - 2531. - 2532. - 2533. - 2534.

2535. - 2536. - 2537. - 2538. - 2539.

2540. - 2541. - 2542. - 2543. - 2544.

2545. - 2546. - 2547. - 2548. - 2549.

2550. - 2551. - 2552. - 2553. - 2554.

2555. - 2556. - 2557. - 2558. - 2559.

2560. - 2561. - 2562. - 2563. - 2564.

2565. - 2566. - 2567. - 2568. - 2569.

2570. - 2571. - 2572. - 2573. - 2574.

2575. - 2576. - 2577. - 2578. - 2579.

2580. - 2581. - 2582. - 2583. - 2584.

2585. - 2586. - 2587. - 2588. - 2589.

2590. - 2591. - 2592. - 2593. - 2594.

2595. - 2596. - 2597. - 2598. - 2599.

2600. - 2601. - 2602. - 2603. - 2604.

2605. - 2606. - 2607. - 2608. - 2609.

2610. - 2611. - 2612. - 2613. - 2614.

2615. - 2616. - 2617. - 2618. - 2619.

2620. - 2621. - 2622. - 2623. - 2624.

2625. - 2626. - 2627. - 2628. - 2629.

2630. - 2631. - 2632. - 2633. - 2634.

2635. - 2636. - 2637. - 2638. - 2639.

2640. - 2641. - 2642. - 2643. - 2644.

2645. - 2646. - 2647. - 2648. - 2649.

2650. - 2651. - 2652. - 2653. - 2654.

2655. - 2656. - 2657. - 2658. - 2659.

2660. - 2661. - 2662. - 2663. - 2664.

2665. - 2666. - 2667. - 2668. - 2669.

2670. - 2671. - 2672. - 2673. - 2674.

2675. - 2676. - 2677. - 2678. - 2679.

2680. - 2681. - 2682. - 2683. - 2684.

2685. - 2686. - 2687. - 2688. - 2689.

2690. - 2691. - 2692. - 2693. - 2694.

2695. - 2696. - 2697. - 2698. - 2699.

</div

INTERNET / LE POUR ET LE CONTRE

EDITORIAL.

Entre le moment où nous demandions un texte de présentation d'INTERNET à Monsieur Andrieu, un des meilleurs spécialistes du domaine, et sa parution ici, un flot d'informations sur le sujet avait déjà déferlé dans la presse quotidienne et hebdomadaire. On peut donc simplement faire le point.

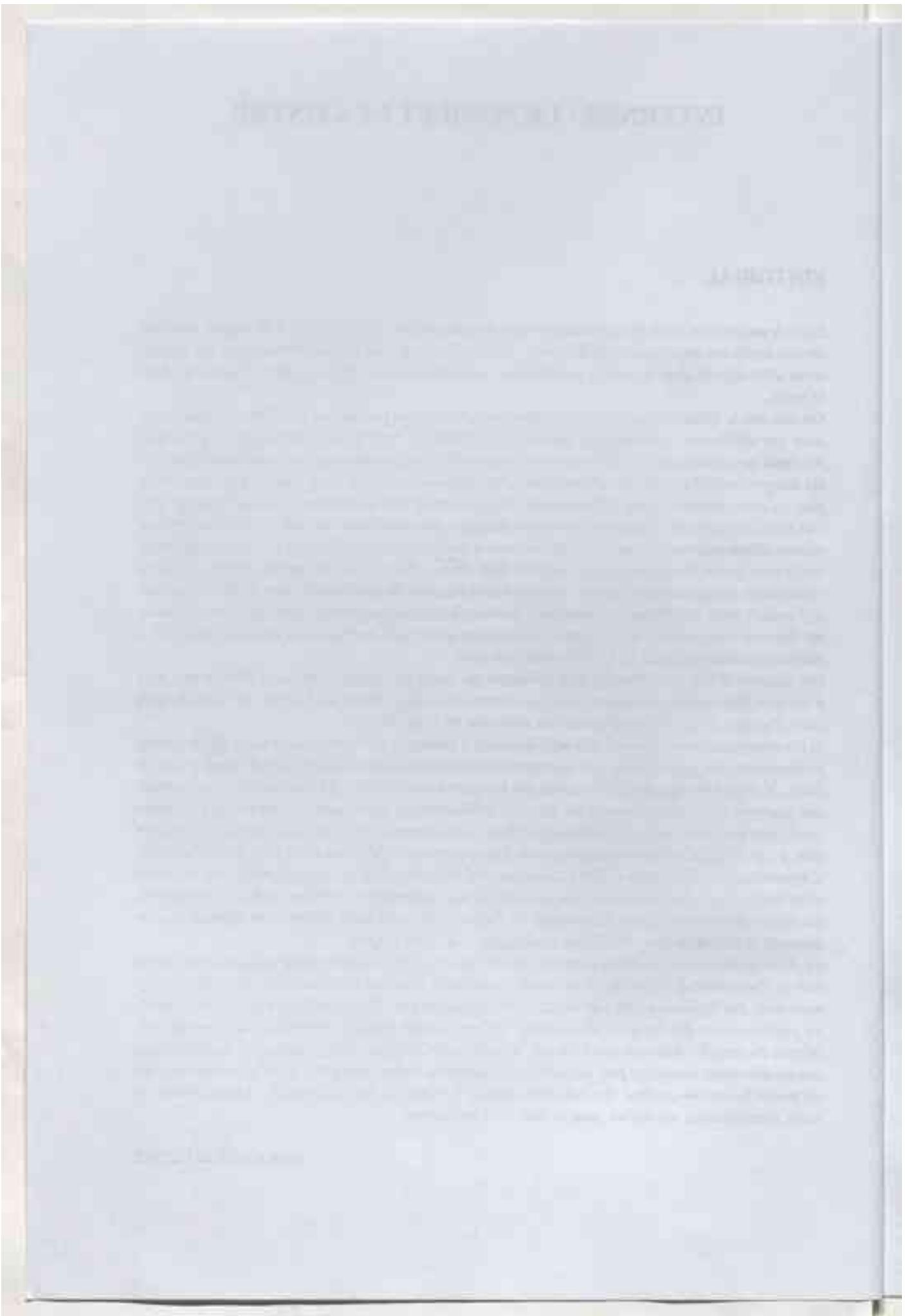
On sait que le Minitel français avait été dans son principe un précurseur de l'Internet américain, avec une différence instrumentale importante : le Minitel correspond à un matériel spécifique, fabriqué sur commande de l'Etat français, et distribué gratuitement aux abonnés du téléphone ; les usagers paient ensuite le service offert proportionnellement au temps passé, mais beaucoup plus qu'une communication téléphonique. Dans Internet, issu des universités américaines, chacun peut, à travers le monde, utiliser son ordinateur personnel pour accéder, via un modem, au réseau téléphonique et s'abonner à Internet : on a ainsi accès aux milliers de serveurs multimédia reliés entre eux à travers le monde («World Wide Web» : W3). Le service offert se paie à la communication téléphonique locale et non pas internationale. Donc Minitel correspond à un matériel gratuit mais spécifique, permettant d'accéder à un réseau national, de façon assez coûteuse ; Internet correspond à un matériel coûteux, non spécifique, permettant d'accéder à un réseau multimédia international de manière peu coûteuse.

Les usagers d'Internet peuvent, soit échanger du courrier, ou bien consulter la liste des jobs d'été aux Etats-Unis, ou encore visiter des expositions de peinture au Louvre, ou connaître les faits et gestes de la Maison Blanche, ou enfin lire tel livre censuré.

Si les chercheurs scientifiques sont déjà habitués à échanger très rapidement leurs informations professionnelles pour échapper à la contrainte des longs délais d'impression de leurs publications, il n'est évidemment pas mauvais que les autres professions s'y habituent ; Internet permet par exemple d'accéder à toutes les grandes bibliothèques américaines à partir de n'importe quel point du globe... au tarif téléphonique local. Inversement, tout individu, pas nécessairement sain d'esprit mais obligatoirement pourvu d'un ordinateur et d'un modem, peut se déclarer site d'information et le devenir en 24 h. Si un accord a permis d'abolir la pédophilie des informations licites, tous les autres sujets ont paru licites aux américains : opinions politiques extrêmes, ou même description de la fabrication de bombes, peuvent faire l'objet d'informations sur Internet, à condition que ce soit fait en langage clair, non crypté.

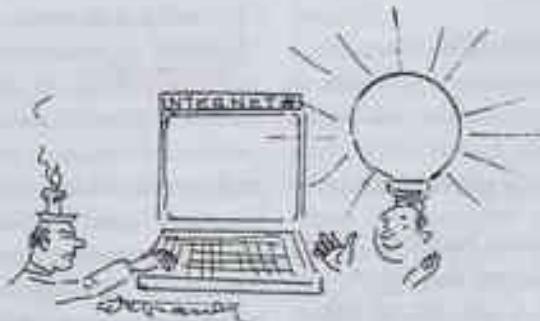
Le développement de ce réseau mondial sans frontières a pour cible les individus qui, pour informer et s'informer, à la vitesse de la lumière mais sans garantie de véracité, consommeront des matériels, des logiciels et des communications téléphoniques. On notera que tout ceci ne concerne pratiquement que les pays développés ; cela n'apporte rien de particulier aux grands problèmes du monde. Mais on sait bien que le monde des humains est gouverné par la vitalité des uns ou des autres beaucoup plus que par la rationalité ou le droit des gens... Il se trouve qu'Internet est plutôt favorable au droit des individus, puisqu'il rend possible l'expression internationale de toute personne qui, au moins, peut utiliser son ordinateur.

Jean CANTACUZENE



EN MARGE DE L'ACTUALITE

INTERNET EN PREMIERE LIGNE



ASPECTS TECHNIQUES

Chef de projet à l'ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique), M. Olivier ANDRIEU a bien voulu se charger de nous informer sur les aspects techniques de cette invention dont on entend tant parler à l'heure actuelle sans jamais bien savoir quel impact elle peut avoir sur notre vie quotidienne. M. Andrieu, depuis plusieurs années, travaille sur le «réseau des réseaux» et les autoroutes de l'information et a publié quatre ouvrages sur Internet. Nul n'était mieux placé que lui pour nous éclairer, et nous l'en remercions d'autant plus que, pour y parvenir, il n'a pas dédaigné de se mettre à notre niveau.

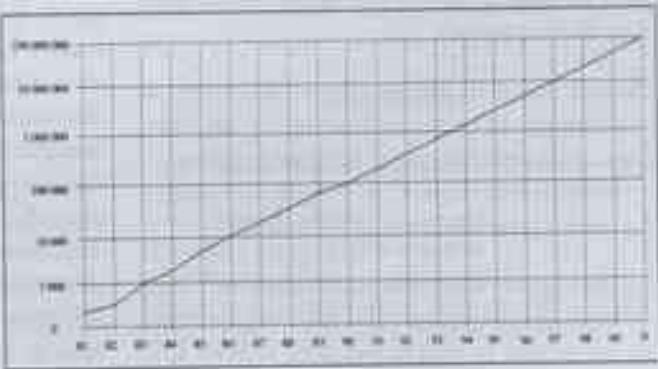
PRÉSENTATION D'INTERNET

Quatrième dimension, nébuleuse réseau, «souk électromagnétique», les qualificatifs de tous bords foisonnent pour qualifier Internet. Ce réseau fédérateur de réseaux donne accès à des millions d'informations à travers le monde. Les services sont nombreux et les moyens de se connecter multiples. Voyage au sein d'une galaxie...

Internet arrive, Internet est là. Le nombre d'articles paraissant dans la presse, louant ce «réseau de réseaux» qui tisse son extraordinaire toile d'araignée auprès des utilisateurs d'informatique dans le monde, suffit pour se rendre compte que quelque chose se passe dans le domaine de la télécommunication. La France connaît actuellement un raz de marée avec plus de dix nouveaux serveurs Web créés chaque jour. La vague Internet envahit la France, l'Europe, le monde, et sera probable-

ment l'image même de ce que l'on appelait jusqu'à aujourd'hui les autoroutes de l'information.

Internet est un réseau fédérateur de réseaux, qui a plus de 25 ans. Né aux Etats-Unis à la fin des années 60, il s'est peu à peu répandu pour interconnecter aujourd'hui plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs dans près de 200 pays. Sa vocation actuelle est de relier entre eux tous les ordinateurs de la planète, qu'ils soient énormes centres de calcul ou micro-ordinateurs familiaux,



LES OUTILS D'INTERNET :

Aujourd'hui :

- Messagerie électronique (E-mail nom@société.domaine)
- Forums de discussion (Groupes de News, Usenet)
- Transfert de fichier (FTP)
- Service d'information (Gopher, W3)

Demain :

- Visioconférence
- Réalité virtuelle
- Téléphone
- 3D animée
- Télévision, radio
- Et ... ???

PRINCIPALES APPLICATIONS D'INTERNET

Internet comprend une somme importante d'outils qui répondent à la plupart des besoins de communication actuels. C'est une véritable «boîte à outils» qui permet d'utiliser, le plus souvent au moyen d'une interface unique, une palette de services considérable.

Le World Wide Web :

Le World Wide Web (ou WWW, Web, W3, ou tout simplement «Le Web» pour les initiés) est le dernier né des outils de navigation sur Internet puisque les premiers logiciels datent de 1993. Il s'est cependant développé à une vitesse stupéfiante pour devenir aujourd'hui le standard des outils de navigation sur Internet.

Pour vous connecter sur les serveurs W3 dans le monde, vous utilisez des outils logiciels appelés Browsers ou navigateurs. Les plus connus sont NCSA Mosaic et Netscape Navigator. W3 est basé sur le principe de l'hypermédia. L'hypermédia permet, en utilisant la souris et en cliquant sur des «liens», de se déplacer de page en page à travers une multitude de sites Web dans le monde.

Chaque lien peut pointer vers un document se trouvant sur le même serveur ou sur un autre, dans un autre pays ou sur un autre continent.

La messagerie électronique (E-mail) :

La messagerie électronique (E-mail) est l'outil de base de tout utilisateur d'Internet. Ce service est de loin le plus utilisé avec le Web. L'E-

mail permet d'échanger des messages avec pratiquement toutes les plates-formes de messagerie sur la plupart des ordinateurs : cela donne une idée de l'étendue des possibilités de communication de ce média. Lorsque vous êtes connecté sur Internet, vous êtes référencé par une adresse E-mail de type : nom-utilisateur@société.domaine

Les fonctionnalités d'une messagerie sont bien connues : envoi et réception de messages, transmission vers un autre destinataire, impression, sauvegarde, archivage, listes de diffusion pour les envois du même document à plusieurs personnes, etc.

Les listes de diffusion :

Le principe des listes de diffusion (ou mailing-lists) se base sur la messagerie E-mail, mais la différence principale est que vous n'envoyez plus un message à une personne mais à une adresse qui représente un groupe de personnes qui se sont préalablement abonnées, comme vous, à cette liste.

Lorsque quelqu'un adresse un message à une liste, l'information est diffusée à tous les abonnés de celle-ci (cela peut aller de quelques personnes à plusieurs milliers). Vous-même recevrez dans votre boîte aux lettres tous les messages envoyés par un tiers à une liste à laquelle vous êtes abonné.

Ces listes de messagerie sont le plus souvent affectées à un sujet précis : la bio-éthique, l'environnement, le traitement du signal ou le monde des compilateurs C++. Tout domaine de réflexion est susceptible de faire l'objet d'une liste de messagerie qui lui est propre.

Les groupes de News (Usenet)

Les News (ou Newsgroups, ou Forums), regroupés sous le vocable de Usenet, sont souvent placées en parallèle avec les listes de diffusion décrites dans les lignes qui précèdent. Les deux procédés relèvent effectivement de la même philosophie : l'échange d'informations de personnes à personnes, à l'intérieur de «communautés» intéressées par un même sujet de réflexion plus ou moins vaste. Les deux systèmes ont cependant plusieurs différences.

Il n'est pas nécessaire de s'abonner au préalable à un groupe de News, ce qui veut dire que les propos échangés sont publics et automatiquement à la disposition de l'ensemble de la communauté. D'autre part, le support de communication n'est plus la messagerie électronique, mais des ordinateurs appelés serveurs de News.

Les noms des groupes de News se lisent de la gauche vers la droite et définissent de plus en plus finement le thème de discussion représenté. Exemple : «fr.rec.sports.football» parlera en français (fr), dans le domaine récréation (ou loisirs, rec), du sport et plus particulièrement du football.

Les serveurs FTP

Les logiciels FTP (pour File Transfer Protocol) permettent d'accéder à distance à des ordinateurs de taille plus ou moins conséquente. FTP vous permet de vous connecter à un serveur distant par l'intermédiaire d'un *login* anonyme (vous n'êtes pas obligé d'être référencé sur le

serveur au travers d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe spécifique alloué au préalable).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Il existe deux grandes familles de connexion à Internet :

La connection directe : Vous connectez votre réseau local d'ordinateur chez une société qui fournit des connections Internet (voir paragraphe suivant) au moyen d'une liaison spécialisée (Transfix, Transpac) à moyen ou haut débit. Votre site complet (plusieurs dizaines de machines) est ainsi connecté à Internet 24h/24, 7j/7. C'est une solution professionnelle qui vous permet de connecter un réseau entier sur Internet, mais qui est néanmoins assez onéreuse (compter un minimum de l'ordre de 100 KF par an).

La connection à la demande : Vous vous connectez sur Internet au travers du réseau téléphonique, à l'aide d'un modem (dédié la plupart du temps à une machine), uniquement lorsque vous le désirez. Cette solution est moins onéreuse et comprend deux coûts : l'abonnement auprès d'un fournisseur de connexion (voir paragraphe suivant), qui est de l'ordre de 100 à 200 F par mois, et les frais téléphoniques auprès de France Télécom (si le fournisseur de connexion est dans la même circonscription téléphonique que vous, cela vous coûtera une tarification locale, soit une unité toutes les trois minutes). C'est une configuration somme toute peu onéreuse, mais qui est limitée au niveau des débits. C'est une bonne solution pour un particulier ou une entreprise qui désire connecter un poste isolé à des fins de tests du réseau.

Points forts/ Points faibles

Points forts :

- Une couverture mondiale
- Des coûts d'accès et d'utilisation très faibles
- Une très grande liberté d'action pour l'entreprise, des opportunités de développement très fortes
- Une population très importante en croissance constante
- Une éthique encore forte (E-mail, News)

Points faibles :

- Une visibilité mondiale immédiate : attention au choc culturel et au pillage de vos idées par les concurrents
- Une démarche sécurité indispensable
- Des temps d'accès parfois très lents
- Une législation «prise au dépourvu»
- Une population mal encadrée, au comportement mal connu
- Une fiabilité incertaine des informations trouvées

Quelques fournisseurs de connexion :

Il existe un grand nombre d'entreprises aujourd'hui qui proposent des connexions à Internet. Citons-en quelques-unes :

Calvacom
8-10, rue Nieuport.
78140 VELIZY.
Tél. : (1) 34 63 19 19

Francenet
28, rue Desaix, 75015 PARIS.
Tél. : (1) 43 92 14 49
Internet-way
204, Bd. Binet.
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.
Tél. : (1) 41 43 21 10

Oleane

35, Bd. de la Libération,
94300 VINCENNES.
Tél. : (1) 43 28 22 32

Transpac
33, avenue du Maine,
75755 PARIS Cedex 15.
Tél. : (1) 45 38 88 88
sa agence commerciale régionale.

Olivier ANDRIEU

ETHIQUE ET RÉGULATION SUR INTERNET

Directeur de recherche au CNRS, Isabelle de Lambetterie mène ses recherches dans le cadre du Centre d'étude sur la coopération juridique internationale (CECOJI, Poitiers-Paris), et s'intéresse aux questions juridiques liées au droit de l'information, qui se posent depuis quelques années. Avec INTERNET, se dessine une nouvelle dimension, imposant de prendre en compte l'aspect international des problèmes : spécialiste du droit de l'information comparé, I. de Lambetterie s'y consacre tout particulièrement.

Depuis quelques mois Internet n'est plus seulement un moyen privilégié pour une communauté scientifique d'échanger des informations, d'accéder à des bases de données ou encore d'organiser des forums de discussions. Le «phénomène Internet» a transformé le réseau des réseaux en un formidable instrument de communication ouvert tant aux professionnels qu'au grand public.

Ce bouleversement concerne les utilisateurs comme le contenu véhiculé. Il se retrouve aussi dans la finalité du réseau qui correspond aujourd'hui à un instrument répondant à des enjeux aussi bien politiques qu'économiques. Internet joue le rôle de vitrine pour ceux qui veulent diffuser leurs opinions ou faire campagne. Il permet des échanges commerciaux et les publicitaires ont très vite compris le parti à tirer de ce nouveau médium.

Il est partout question d'Internet et son existence suscite passion et inquiétude.

Avec un tel développement, Internet apparaît comme présentant des risques et des dangers, ceux-ci étant difficiles à circonscrire compte tenu de la diversité des informations véhiculées et de l'éclatement des frontières. On citera les dangers que peuvent engendrer des flux d'information difficiles à contrôler, l'atteinte aux droits préexistants, l'absence de règle et de contrôle pour la gestion de cette nouvelle société de l'information qui pourrait sombrer dans l'anarchie.

Cette vision pessimiste s'oppose à un autre discours qui veut maintenir sur l'Internet d'aujourd'hui les mêmes principes que ceux qui ont été mis en oeuvre dans la première phase du réseau des réseaux. Tout contrôle serait une atteinte à la liberté d'échange et au principe de gratuité. Mais ces principes, qui trouvent leurs racines dans une certaine éthique de la communauté scientifique, peuvent-ils être sauvegardés alors que les usagers actuels n'appar-

tiennent pas, pour bon nombre d'entre eux, au monde académique et aux milieux de la recherche ? Que signifient ces règles fondées sur les principes de la recherche (liberté d'expression et gratuité) appliquées à d'autres finalités ? Qui les fera respecter ? Comment ? L'actualité récente relative aux nombreuses affaires défrayant la chronique tant dans la grande presse que dans la presse spécialisée nous convie à ouvrir des pistes de réflexion sur les enjeux que sous-tend l'exercice de cette liberté d'expression que l'on veut voir sauvegarder sur les réseaux.

On examinera donc tout d'abord les conflits possibles entre cette liberté et d'autres droits (I). En second lieu, il faudra envisager les différents modes de régulation et de contrôle susceptibles d'être efficaces pour gérer ces conflits (II).

I - LES ABUS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La liberté d'expression, comme tous les droits, trouve sa limite dans l'atteinte aux droits d'autrui. On parle alors d'abus de droits. Ces atteintes peuvent porter sur les droits individuels préexistants et il faudra alors gérer les conflits d'intérêt entre l'exercice de deux droits.

Ces atteintes peuvent aussi se trouver en contradiction avec les valeurs que veut défendre la société, comme l'ordre public ou les bonnes moeurs.

1 - Les atteintes à des droits individuels préexistants

Parmi ces droits qui peuvent faire l'objet d'atteinte sur Internet, on prendra deux exemples tout à fait représentatifs, l'un concernant la protection de la vie privée, l'autre le droit d'auteur.

a) La protection de la vie privée

La liberté de faire circuler des données sur les réseaux ne doit pas porter atteinte au droit des personnes de s'opposer à la collecte, au traitement ou à la circulation des données nominatives les concernant.

Ce principe de protection est doublement renforcé sur un réseau comme Internet. D'une part,

la personne concernée doit être informée sur la finalité du traitement et les destinataires, et doit donc avoir eu connaissance de la circulation sur le réseau des données nominatives la concernant. D'autre part, la circulation des données vers des pays n'ayant pas un régime de protection équivalent est strictement encadrée. Internet ne permettant pas de contrôler ni les émetteurs ni les destinataires, une donnée nominative sur le réseau peut être accessible à partir de n'importe quel pays, ce qui, au regard du texte communautaire, présente un risque pour la protection de la vie privée.

La Commission nationale Informatique et Libertés a imposé récemment, à propos de la mise sur Internet d'informations nominatives relatives à des chercheurs, que chacune des personnes concernées exprime clairement son consentement à ce que ces informations nominatives soient portées sur le réseau.

L'utilisateur d'Internet se trouve ainsi limité dans son droit à faire circuler l'information quand celle-ci contient des éléments susceptibles de porter atteinte à la vie privée d'autrui.

b) Le droit d'auteur sur Internet

La liberté d'expression sur Internet est aussi limitée par la loi sur la propriété littéraire et artistique. Au titre de cette loi, l'auteur bénéficie sur son oeuvre d'un monopole qui lui permet, entre autre, de décider de la divulgation, de la diffusion ou de la reproduction de celle-ci. Pour diffuser ou reproduire des extraits d'une œuvre protégée et la faire circuler sur Internet, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'auteur. Toutefois, il est possible, par exception au monopole de l'auteur, de faire de courtes citations ou encore des copies réservées à l'usage privé du copiste.

Les abus possibles peuvent aussi viser la société à travers les valeurs qu'elle veut imposer.

2 - L'atteinte à l'ordre public et aux bonnes moeurs sur Internet

En février 1996, à quelques jours de distance, deux grands pays ont réagi fortement à ce qu'ils

ont considéré comme étant une atteinte et un risque pour la société.

Aux USA, le Congrès a voté le 1er février 1996 une «loi sur la décence» visant à réprimer les abus. Ce texte prévoit 1 250 000 \$ d'amende et deux ans d'emprisonnement pour quiconque diffuserait sur Internet (y compris sur le courrier électronique) des textes, sons ou images jugés obscènes.

En Chine, une nouvelle réglementation d'Internet a pour objectif, en établissant une censure, d'interdire la diffusion d'informations susceptibles de troubler l'ordre public.

Les réactions ne se sont pas fait attendre, du moins aux Etats-Unis, et l'Electronic Frontier Foundation a déposé un recours contre le «Decency Act» mettant en cause la constitutionnalité du texte qui restreindrait la liberté d'expression et de la presse.

Qu'en est-il en France et en Europe ? On rappellera tout d'abord que la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales interdit toute ingérence dans l'exercice de la liberté d'expression qui comprend : «la liberté d'opinion, la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées... sans considération de frontière».

Mais cette liberté fondamentale peut faire l'objet d'abus et d'excès. Il en est ainsi quand les informations publiées sont considérées comme diffamatoires ou injurieuses, ou que le message présenté est violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine.

Comment réguler et contrôler ces excès et ces abus sur Internet ?

II - LES MODES DE RÉGULATION ET DE CONTRÔLE

Les exemples récents, que ce soit celui de la publication d'idées négationnistes ou la diffusion d'images pédophiles, ont amené à poser la question de savoir si Internet pouvait être un «no man's land normatif». La réponse est à l'évidence négative car toute communauté a besoin de règle pour organiser les rapports

entre ses membres. Toutefois, les sources de la régulation ainsi que les moyens de rendre cette régulation effective varient en fonction du contexte.

1 - Les sources de la régulation

A l'origine d'Internet, la gestion des abus et des excès sur le réseau était assurée par la communauté des utilisateurs. Un chercheur qui ne respectait pas la «nétiquette»² se voyait être l'objet de l'opprobre de sa communauté et subissait les réactions de celle-ci qui, à titre d'exemple, bloquait son accès au réseau en le surchargeant de messages, ou encore l'écartait des échanges. Mais ce qui était possible dans une communauté qui se connaît ou qui a appris à se connaître (il en est ainsi dans les forums de discussion) n'est pas transposable à un système ouvert à tous, utilisé et manipulé par des individus peu scrupuleux. Les portes d'entrée sur le réseau sont multiples et de la façade d'organismes respectables (des laboratoires universitaires par exemple), on peut accéder à des services qui n'ont rien à voir avec les sites d'accueil.

Peut-on en déduire que l'autorégulation des premiers temps se trouve largement dépassée et ne peut plus remplir son rôle ? Même si l'intérêt d'une autorégulation du réseau continue à être considéré comme une des réponses aux problèmes posés, celle-ci ne pourra suffire à empêcher les excès et les abus sur le réseau : il faut transposer à Internet les règles du droit commun réprimant les atteintes aux personnes ou à la société en tenant compte de la dimension internationale de ce réseau.

a) L'autocontrôle³

Deux mécanismes efficaces ont déjà largement fait leur preuve dans la société de l'information. Il s'agit tout d'abord de la solution adoptée en France par France Télécom pour le réseau Télétel qui consiste à contractualiser les engagements, à respecter les recommandations déontologiques. Le non-respect de ces règles par le fournisseur d'information permet à France Télécom d'envisager de résilier ou de suspendre le contrat.

L'autre technique consiste à promouvoir des codes de conduite. C'est ce qui est fait aujourd'hui dans plusieurs pays pour plusieurs catégories professionnelles d'acteurs (producteurs, serveurs, ...).

b) La transposition des règles du droit commun ou la mise en place d'une réglementation spécifique

Comme cela a déjà été évoqué, la législation française dispose de nombreux textes pour réprimer l'abus d'utilisation de l'information et les excès à la liberté d'expression.

Internet n'échappe pas aux champs d'application des textes qui régissent la protection de la vie privée, la protection de la propriété intellectuelle ou encore les règles qui s'imposent à la presse ou à l'audiovisuel. Internet, comme médium, se trouve dans la continuité des différents réseaux de communication pour lesquels le droit veut s'adapter aux nouvelles technologies (loi sur la liberté de communication audiovisuelle plusieurs fois remaniée, différents textes relatifs à la réglementation des télécommunications, loi informatique et libertés, code de la propriété intellectuelle, nouveau code pénal, sans oublier la loi toute récente relative aux expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information).

c) Des conventions internationales

Cependant, ces textes ne répondent pas totalement aux problèmes soulevés par Internet car le réseau ne tient pas compte des barrières nationales et il apparaît indispensable aujourd'hui de lancer des initiatives internationales aboutissant à une coopération appropriée pour «éviter que la décentralisation des serveurs n'aboutisse à vider les réglementations nationales de leur contenu» 4.

C'est sur le terrain du «code de bonne conduite» que l'on semble s'orienter, et la France envisage d'inscrire à l'ordre du jour du G7, qui doit se tenir à Lyon en juin 1996, le lancement d'une initiative qui permettrait aux pays membres de s'accorder sur un minimum de principes com-

muns de déontologie et de règles applicables aux services sur Internet.

Qu'il s'agisse d'autocontrôle ou de régulation imposés par les pouvoirs publics, l'effectivité des normes que l'on se donne ou que l'on impose dépend des capacités à contrôler et à sanctionner le non-respect de ces normes.

2 - Le contrôle et les sanctions des abus et excès sur Internet

Les tribunaux ont été saisis à plusieurs reprises, ces derniers mois, d'affaires relatives à la circulation sur Internet d'informations non autorisées ou contraires à l'ordre public et aux bonnes moeurs, et chaque fois ils ont été confrontés aux problèmes de l'imputabilité. Qui est responsable ? L'émetteur, le fournisseur d'accès au réseau, le transporteur ? Comment contrôler les contenus de tous les messages, qui viennent d'un peu partout dans le monde, véhiculés par les transporteurs qui se considèrent comme de simples transitaires d'accès ? Et pourtant quand il y a atteinte à l'ordre public et aux bonnes moeurs, les pouvoirs publics considèrent qu'il faut un responsable et une sanction pour protéger la société contre ce type d'atteintes.

Le problème pourra être résolu par une convention internationale et des accords pour harmoniser les législations nationales sur les mêmes principes de responsabilité et de droit applicables. Mais pourquoi aussi ne pas adapter à Internet les règles de la contractualisation qui ont fait leur preuve avec la télématique ?

Dans les conventions de type Kiosque grand public, les fournisseurs d'accès seraient tenus de contrôler la nature des services, faute de quoi ils se verrait retirer la possibilité d'offrir ces accès. Cela impliquerait alors la mise en place d'organismes ou de réseaux d'organismes chargés d'habiliter les fournisseurs d'accès et pouvant leur retirer cette habilitation en cas de non-respect des règles du réseau.

Si l'efficacité de cette technique de contrôle a fait ses preuves en France en limitant les excès des messageries roses, on peut se demander si, sur le plan international, il est envisageable d'imposer de telles règles. Ce ne semble pas

être la position du ministre français qui a dit explicitement en avril 1996 qu'il n'était pas question d'imposer une réglementation internationale aussi contraignante que celle qui s'applique en France au domaine de la télématique⁵. Toutefois, la technique de contrôle mise en œuvre pour la télématique semble pouvoir être adaptée en France aux besoins d'Internet. Profitant de la discussion au Sénat du projet de loi sur les télécommunications, M. Fillon a déposé début juin un amendement exonérant les prestataires d'accès de poursuites pénales à condition qu'ils fournissent à leurs clients un logiciel de filtrage. Par ailleurs, le Comité supérieur de la télématique sera chargé d'élaborer une liste des sites non conformes, les fournisseurs d'accès devant bloquer l'accès à ces sites. Enfin, le CST sera chargé de formuler des recommandations déontologiques.

Quelles que soient les réponses apportées, il conviendra, dans toutes les situations, de trouver un équilibre entre la protection effective - même au prix d'une réglementation contraignante - contre les abus et le maintien des libertés fondamentales.

Si chacun se sent concerné (acteurs, utilisateurs, pouvoirs publics) et œuvre à ce que le contenu véhiculé respecte les pluralismes y

compris linguistiques, l'Internet de demain pourra contribuer à garantir dans les sociétés démocratiques non seulement la liberté d'expression mais aussi le droit à l'information⁶.

Isabelle de LAMBERTERIE

1 On ne traitera pas ici des accès non autorisés sur un site ou encore des atteintes aux investissements réalisés par un producteur de bases de données.

*2 « Règles de politesse qui permettent de cimenter cette communauté très largement hétérogène », H. Le Crosnier, « La déontologie du réseau : garde-sou des citoyens du cyberspace », in *L'Internet professionnel*, CNRS Editions, 1995, p. 312.*

*3 Voir sur ce point - N. Mallet-Poujol, « Automate de l'information : les grandes manœuvres juridiques... », *Les Petites Affiches*, 2 février 1996, n° 15, pp. 4-9 ; H. Maisi, « De la télématique à Internet - Rupture ou continuité », intervention au colloque sur « L'information juridique sur Internet, mirage ou miracle ? », 15-16 avril 1996, à paraître, *La Gazette du Palais*, juin 1996.*

4 Communiqué de F. Fillon, ministère délégué à la Poste, aux Télécommunications et à l'Espace au Conseil des ministres des télécommunications, Bologne, 24 avril 1996.

5 Communiqué du 24 avril 1996 de M. Fillon.

*6 Voir Y. Poulet et alii, *Vers une société de l'information*, CRID Namur, Story Scientia, 1995.*

LES ASSEMBLÉES



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 26 mars 1996, en présence de tous ses membres à l'exception de M. Hubert Curien, excusé.

L'examen des adhésions retient d'abord l'attention : 88 demandes ont été présentées, dont 38 émanant de personnes en activité, ce qui porte à 43 % leur pourcentage. Parmi ceux-ci, 31 sont membres du Comité national.

La situation financière de l'Association est présentée par M. Bouquerel, trésorier, et sera détaillée lors de l'Assemblée générale. Signalons à cet égard la nécessité, selon M. Gabriel, de l'augmentation de la subvention accordée par le CNRS, l'accroissement du nombre des membres entraînant évidemment la progression des coûts postaux.

Comme toujours, le Conseil attache une importance particulière au problème des visiteurs étrangers. Monsieur Gabriel rappelle le projet de Mademoiselle de Reals de constituer un annuaire des chercheurs étrangers ayant travaillé dans un laboratoire français, et qui serait mis à la disposition des chercheurs français se rendant à l'étranger. M. Pardo, directeur des Relations extérieures semble favorable à ce projet, et mettrait sa logistique à la disposition de l'Association.

Sont ensuite évoqués les problèmes relatifs au bulletin dont Mme Fossier assure la rédaction. Pour répondre à quelques remarques de correspondants régionaux, il est convenu qu'en

cas de nécessaire réduction d'un texte, le rédacteur en avertira l'auteur. Est enfin détaillé le programme des visites et conférences proposé par Mme Charnassé pour le prochain trimestre, dont il sera de nouveau question à l'Assemblée générale. Sur le plan des voyages, il faut signaler le voyage d'une journée à Chartres, le 14 mai, et surtout, la visite du Futuroscope organisée par M. Boulesteix, et pour laquelle il a reçu 125 réponses favorables, 75 pour la province, 50 pour l'Ile de France.

Quatre membres du Conseil sont soumis à renouvellement : Mmes Ameller et Charnassé, Mrs Connat et Rouzeau. Pour raison personnelle, M. Connat ne souhaite pas le renouvellement de son mandat. D'autre part, le correspondant régional de Lyon sera M. Turlier, et non M. Juillet, comme cela avait été annoncé dans le précédent bulletin.

La prochaine réunion du Conseil est fixée au 15 octobre.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 21 MAI 1996

La séance de l'Assemblée Générale des membres de l'Association "Rayonnement du CNRS" est ouverte à 15 H dans l'auditorium du CNRS du Campus Michel Ange Auteuil, sous la Présidence de Monsieur Pierre BAUCHET, Vice-Président de l'Association.

57 Présents, 266 Pouvoirs.

Monsieur BAUCHET explique l'absence de Monsieur Pierre Jacquinot souffrant et celle de Monsieur Aubert, Directeur Général du CNRS, en mission à l'Etranger. Puis il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et donne la parole à Monsieur Gabriel, Secrétaire Général de l'Association, pour la lecture du rapport moral, point I, de l'ordre du jour.

Monsieur Gabriel annonce qu'à la fin du mois de mars 1996, 1960 personnes avaient adhéré à l'association. On enregistre un accroissement de 260 nouvelles adhésions sur l'année, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 1995. Cette augmentation est d'une part due à ce que l'association commence à être connue, et certains "anciens" viennent nous rejoindre, d'autre part, des membres de l'ancien Comité National ont adhéré, après une publicité qui leur avait été adressée par nos soins. A la date d'aujourd'hui, deux mille personnes ont adhéré.

L'activité de l'Association continue à se développer, les conférences, visites d'établissement, excursions sont très demandées et nous pensons dans l'avenir continuer à développer nos actions actuelles.

Il est envisagé d'organiser des séjours d'une semaine, en pension dans un hôtel, dans une région touristique avec un programme d'excursion.

Monsieur Martray, adhérent à l'association, a bien voulu prendre en charge l'organisation de ces voyages.

Monsieur Gabriel propose d'organiser, à la demande, des rencontres entre collègues. Les intéressés se feront inscrire au secrétariat. Puis il demande aux personnes présentes de proposer des idées. Chaque proposition, s'il en est formulée, sera soumise au conseil d'administration pour accord.

En ce qui concerne le bulletin, il donne satisfaction à tous et Madame Fossier, son rédacteur en chef, en a reçu des félicitations.

Les difficultés sont toujours présentes en ce qui concerne le manque de Correspondants Régionaux. Quatorze départements ne sont pas couverts : il s'agit de l'Aube, l'Aude, le Cantal, le Gers, les Landes, le Lot-et-Garonne, la Lozère, la Haute-Marne, la Mayenne, la Meuse, l'Orne, la Somme, les Vosges et le Territoire de Belfort. Un plus grand nombre de provinciaux adhèrent, et l'on s'aperçoit qu'une amélioration se manifeste par rapport au début où le pourcentage des Parisiens était plus important. Actuellement le pourcentage se situe à 50 % d'adhérents de l'Ile de France, 50 % de la Province.

De nouvelles régions sont dotées d'un correspondant régional : les Alpes (Grenoble), avec Madame Perot-Morel, le Rhône (Lyon), avec Monsieur Turlier, le Languedoc Roussillon (Montpellier), avec Mademoiselle Planat. En ce qui concerne l'Aisace, Monsieur Pierre Laurent a bien voulu accepter de prendre la suite de Madame Pfrimmer, démissionnaire.

Monsieur Gabriel précise que l'Association aimerait avoir une animation en Province, identique à celle de l'Ile de France, et lance un appel aux bonnes volontés afin d'animer les régions qui restent à couvrir.

Il signale ensuite qu'un millier de personnes seulement, ont réglé leur cotisation. Son faible montant de 100 F devrait permettre de payer

dès réception de la demande du Trésorier. Ceci éviterait, d'une part, des frais postaux engendrés par les relances; d'autre part, la probabilité éventuelle d'augmenter le tarif de la cotisation.

En ce qui concerne les visiteurs étrangers, Mademoiselle de Réals, adhérente à l'Association, a proposé de faire un recensement des chercheurs étrangers venus travailler dans les laboratoires français. En collaboration avec la Direction des Relations Extérieures du CNRS, nous espérons mettre à la disposition des chercheurs français partant à l'étranger, un annuaire, le plus exhaustif possible. Mademoiselle de Réals a bien voulu accepter de prendre la direction de ce travail.

Monsieur Gabriel a terminé avec le rapport moral et laisse la parole aux membres, pour d'éventuelles suggestions.

Monsieur Heindl propose de faire de temps en temps une assemblée générale en province, avec l'aide des délégations régionales.

Monsieur Gabriel répond que le conseil d'administration y a pensé mais deux problèmes se posent, d'une part, il faut trouver un correspondant régional qui prendrait en charge la préparation de l'Assemblée Générale, d'autre part, le nombre de participants risque de ne pas être suffisant.

Cette suggestion est malgré tout retenue. Elle pourra être mise en pratique lorsque nous aurons un peu plus de membres sur la Province.

Monsieur Maurel qui a assisté à la visite de Tautavel, propose d'associer une assemblée générale et une visite en province.

Monsieur Rouzeau à son tour propose de faire la prochaine assemblée générale à Toulouse avec une visite culturelle.

Messieurs Bauchet et Gabriel sont d'accord. La prochaine Assemblée Générale pourrait éventuellement avoir lieu à Toulouse si le nombre de participants est suffisant.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Bauchet remercie Monsieur Aubert, Directeur Général du CNRS d'avoir accepté de prendre en charge, sous forme d'une subvention, un certain nombre de frais générés par l'association. Il donne, ensuite, la parole à Monsieur Bouquerel, Trésorier de l'Association, pour le rapport financier 1995, point II de l'ordre du jour.

Monsieur Bouquerel présente les résultats de l'exercice 1995, en précisant qu'une modification dans les recettes, a été apportée. Il s'agit de la subvention du CNRS qui n'existe pas auparavant, les dépenses étant payées directement par le CNRS. Il précise qu'une subvention de 300 000 F avait été demandée au CNRS en prévision du budget 1995. Le conseil d'administration du CNRS a décidé de nous verser la somme de 183 830 F, en raison d'un bon existant à la fin de l'exercice 1994.

Les recettes se montent à 432 946,02 F

Les charges sont plus détaillées que l'an dernier puisque l'on a pris en charge directement les dépenses de l'association.

Les dépenses se montent à 503 220,59 F d'où un déficit de 70 274,57 F. Déficit prévisible puisque le CNRS n'avait pas versé la somme demandée par l'association.

Monsieur Bouquerel présente ensuite le Bilan.

L'actif

valeurs mobilières de placement pour
360 318,34 F

valeurs disponibles à la BNP, au CCP et au
Trésor Public pour 177 281,52 F
total de l'actif 537 599,86 F

Le Passif

Fond de réserve au 31.12.95 de 379 307,35 F
Règlements à effectuer 158 292,51 F, d'où un
montant total de 537 599,86 F

Monsieur Bouquerel passe à la situation financière au 31.12.95

Les recettes se montent à 980 963,43 F
Les dépenses se montent à 443 363,57 F
d'où un excédent de recettes de 537 599,86 F
Les disponibilités sur les comptes courants, se montent à 177 281,52 F ;
les valeurs mobilières se montent à 360 318,34 F ;
Soit un total de 537 599,86 F

Monsieur Bauchet donne la parole à Monsieur Causeret, adjoint à l'agent comptable du CNRS, qui a accepté d'être Commissaire au Compte de l'association, en remplacement de Monsieur Girard.

Monsieur Causeret fait part de sa satisfaction de se trouver parmi nous et remercie Monsieur Bouquerel pour lui avoir donné tous ces comptes à vérification.

Il conclut que les comptes sont conformes, sincères et réguliers.

La parole est laissée aux membres pour d'éventuelles questions à poser.

Aucune question n'étant posée, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Bauchet appelle le point III de l'ordre du jour, Projet de budget 1997 et donne la parole à Monsieur Gabriel.

Monsieur Gabriel rappelle que dans le projet de budget de 1996, la subvention du CNRS était de 290 000 F.

En raison de l'augmentation, des frais d'affranchissement et de 15 % du nombre des adhérents, le projet de budget de 1997 a été évalué à 610 000 F, en recettes et en dépenses. Ce qui implique une subvention demandée au CNRS de 340 000 F hors TVA. Il pourra être modifié en cas de besoin dans le courant du mois d'octobre 1996.

Monsieur Gabriel, demande aux membres s'il y a des questions ou remarques éventuelles.
Aucune question n'étant posée, le projet provisoire de budget est approuvé.

Monsieur le Président passe au point IV concernant le bulletin de l'Association. Madame Fossier étant absente, Monsieur Bauchet prend la parole.

Douze numéros sont parus jusqu'à présent. Le rythme de parution est de 3 par an. L'impression et la mise en page sont assurées par l'imprimerie du CNRS.

Les rubriques n'ont pas changé dans l'ensemble. Nous y trouvons des informations relatives aux assemblées, aux réunions parisiennes et provinciales, des informations concernant les visites et conférences.

Monsieur Bauchet remercie Madame Charmassé pour le maximum de précisions qu'elle apporte ainsi que pour la qualité des manifestations qu'elle organise.

Une nouvelle rubrique a vu le jour concernant les voyages, regroupant les parisiens et les provinciaux. Le premier fut la visite de Tautavel, le second le CERN.

Les comptes-rendus de toutes ces visites, les photos, les dessins permettent une présentation du bulletin plus agréable.

Une interview ou un article est réalisé dans chaque bulletin, en évitant de répéter ce qui est signalé dans le journal du CNRS. On essaye, dans la mesure du possible, de lui donner un petit air d'actualité.

Le numéro 13 sera consacré à la découverte de la radio-activité par Monsieur Henri Becquerel, il y a 100 ans.

Deux articles seront publiés dans le numéro 12 concernant Internet et les problèmes qu'il peut soulever.

Monsieur Bauchet termine en faisant un rappel concernant le courrier des lecteurs afin qu'il soit plus fourni puis laisse la parole aux membres pour des questions ou des suggestions.

Une personne prend la parole et félicite le comité de rédaction pour le travail apporté à la réalisation du bulletin.

Une autre personne émet le souhait de rester en relation avec le CNRS, d'une autre manière qu'avec le journal du CNRS qui permet simplement, de garder le contact avec la science elle-même et demande s'il n'est pas possible de donner dans le bulletin de l'association, quelques nouvelles du CNRS (création de nouveaux laboratoires, nominations etc ...)

Monsieur Bauchet ne voit pas comment combler cette lacune. Il faudrait indiquer l'essentiel de ce qui s'est passé au CNRS, les changements fondamentaux au niveau de l'organisation administrative. Ces renseignements devront intéresser tout le monde.

Monsieur Bauchet en parlera au comité de rédaction afin de voir s'il est possible d'organiser quelque chose en ce sens.

Monsieur Bauchet donne la parole à Madame Charnassé pour les manifestations, point IV de l'ordre du jour.

Madame Charnassé fait le point sur l'augmentation, toujours en progression, du nombre de personnes assistant aux conférences et visites.

On comptait une vingtaine de personnes aux conférences il y deux ans, l'an dernier, une soixantaine et cette année nous atteignons la centaine de personnes.

150 personnes ont visité la maison de Balzac, en cinq visites ; pour la Grande Bibliothèque de France nous avons eu 180 personnes en neuf groupes. Nous obtenons pour les visites, 1000 inscriptions sur l'année 1995.

Madame Charnassé remercie Madame Sainsevin qui centralise toutes les demandes concernant les visites et accomplit un travail remarquable.

Pour les projets à venir, il est prévu :

Pour le mois de septembre 1996, une visite de l'Assemblée Nationale en deux groupes de 30 ou 40 personnes.

Pour le mois d'octobre une conférence va associer les sciences exactes et les sciences de l'homme avec M. MOHEN, Directeur du laboratoire de recherches des Musées de France, sur les tableaux et les objets d'art ;

Pour le mois de novembre, Madame Hélène Langevin et Pierre Joliot vont venir parler des souvenirs qu'ils ont de leurs grands-parents, Pierre et Marie Curie et de leurs parents Irène et Frédéric Joliot-Curie. Une visite du laboratoire de Pierre et Marie Curie pourrait suivre la conférence.

Pour le mois de décembre, la conservatrice du Musée des Céramiques de Sèvres, parlera de la porcelainerie de Sèvres, de la fabrication des porcelaines avec peut-être la visite de la Manufacture elle-même :

pour le mois de janvier, Monsieur Jacques Le Goff viendra parler de Saint-Louis avec une visite de la Basilique de Saint-Denis

pour le mois de février :

visite du Musée de Cluny avec une conférencière un spécialiste des Incas, parlera de cette civilisation

pour le mois de mars :

une conférence sur les sciences exactes, "l'observation par satellite", Le conférencier reste à trouver .

en avril :

"nouvelles découvertes de l'archéologie en Chine" par Madame Piratzoli

puis Monsieur Claude Collin de Lavaud devrait parler de la forêt amazonienne.

en juin une conférence sur l'empire avec une visite du château de Fontainebleau

Madame Charnassé termine son exposé en précisant qu'elle aimerait avoir une conférence sur

les lasers en chirurgie et en médecine et lance un appel pour trouver un conférencier.

Ensuite la parole est laissée aux membres pour des critiques ou des suggestions.

Monsieur Bauchet pense à la visite du Musée qui se trouve tout à côté de la Basilique de ST-Denis. Madame Charmassé est d'accord et pense faire les deux dans la journée.

Personne ne demandant la parole Monsieur Bauchet donne la parole à Monsieur Boulesteix pour le projet de visite du Futuroscope.

Monsieur Boulesteix retrace les difficultés rencontrées depuis qu'il anime les régions Aquitaine, Limousin, Poitou, Charente. Sur l'ensemble de ces régions on compte 66 personnes.

La première année une réunion organisée à Chizzé, a regroupé seulement 12 personnes en comptant les conjoints.

En 1995 une tentative sur Bordeaux avec la visite de l'Aérospatiale et une conférence n'a pu se réaliser, manque de participants.

Une invitation a été faite aux adhérents pour le Salon international et Technique et énergie du futur ; une réunion amicale en début d'année a eu lieu.

Cette année une visite du Futuroscope est organisée sur Poitiers, les 28 et 29 août 1996. Elle est ouverte à tous les adhérents de l'Association.

77 inscriptions définitives dont 65 adhérents de Paris Ile de France, 8 de Midy-Pyrénées, 3 des régions Aquitaine, Poitou, Charente.

La première journée sera consacrée au Futuroscope, la deuxième journée à une visite du Poitiers Médiéval le matin et l'après-midi, de l'abbaye de Saint-Savin.

Monsieur Rouzeau signale qu'il essaye de mettre sur pieds une visite commune avec Midy-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon. Cette sortie se ferait à Carcassonne. La matinée serait consacrée à l'histoire de la Cité avec

visite, l'après-midi nous serions reçus à la maison des mémoires où nous serait fait un exposé sur un poète contemporain.

Des renseignements complémentaires parviendront ultérieurement.

Monsieur Bauchet donne ensuite la parole à Madame Protas.

Madame Protas rappelle qu'elle s'occupe de la région de Nancy. Aujourd'hui, elle regroupe 62 adhérents. Le 28 novembre 1995 une conférence avec Monsieur Jean-Pierre Adam sur "Construire et vivre à Pompeï" a eu lieu. Conférence qui a enthousiasmé les participants : 10 personnes de l'Association, 25 au total avec les conjoints et les amis.

Un projet de visite des ruines gallo-romaines à 70 km de Nancy est en préparation pour le 29 juin. Actuellement seulement 15 personnes environ se sont inscrites.

Madame Protas propose à la région d'Alsace de se joindre à la visite.

Pour que tous les adhérents en profitent, Monsieur Bauchet, demande à Madame Protas de prévenir suffisamment à l'avance, afin de pouvoir l'annoncer dans le bulletin.

Monsieur Bauchet donne la parole à Monsieur Turlier qui s'occupe de la région de Lyon, depuis très peu de temps. Monsieur Turlier précise qu'il se met au courant de ce qui se fait à l'Association et essaiera d'organiser des visites. Il tiendra au courant l'Association de ces démarches.

Monsieur Bauchet passe la parole à Monsieur Gabriel, qui va parler du point VI, les visiteurs étrangers.

Monsieur Gabriel indique que le travail principal est axé sur la préparation de l'annuaire le plus exhaustif possible, des chercheurs étrangers, venus travailler dans les laboratoires français du CNRS ; Il explique également le projet d'inviter, des chercheurs étrangers travaillant

actuellement dans les laboratoires Français, aux manifestations organisées par l'association. Ceci permettrait de tisser des liens avec le CNRS par l'intermédiaire de l'association et de les conserver lors de leur retour dans leur pays. Il reste un problème à régler, car la Direction du CNRS ne connaît pas la majorité des chercheurs étrangers séjournant en France.

Monsieur Pardo, Directeur des Relations Extérieures, avait décidé de mettre en place une personne dans chaque délégation, qui aurait recensé auprès des directeurs de laboratoire tous les chercheurs étrangers en activité. Cette liste nous serait communiquée à toute fins utiles. Cette mesure qui devait entrer en vigueur au 1er avril 1996 est repoussée ultérieurement sur la demande du nouveau Secrétaire Général. Nous ne la perdrons pas de vue.

Monsieur Bauchet appelle le point VII, les élections au Conseil d'administration

Situation du Conseil d'administration :

Actuellement le Conseil d'administration comprend 12 membres. Monsieur Connat pour des raisons personnelles ne souhaite plus en faire partie.

Les membres élus en 1994, soumis à renouvellement en 1997 sont Messieurs Bauchet, Bouquerel, Curien, Madame Fossier, Messieurs Gabriel, Jacquinot, Madame Sainsevin. Un membre élu en 1995, soumis à renouvellement en 1998, Monsieur Cantacuzène.

Trois membres, élus en 1992, sont à renouveler au conseil d'administration, il s'agit :

Mme Ameller
Mme Charnassé
M. Rouzeau

qui ont posé à nouveau leur candidature

Une seule personne a posé sa candidature pour faire partie du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Connat, il s'agit de Monsieur Dejours.

Le vote se fait à bulletin secret. 323 votants.

Où obtenu :

Madame Ameller	323 voix
Madame Charnassé	323 voix
Monsieur Rouzeau	323 voix
Monsieur Dejours	323 voix

Les membres sont élus pour trois ans, à l'unanimité.

Personne ne demandant la parole, Monsieur Bauchet lève la séance à 17 H.

* * *
* * *
* *



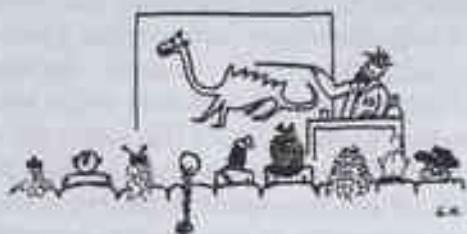
LA VIE PARISIENNE



CONFERENCES ET VISITES

PROGRAMME POUR SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1996

LES CONFERENCES



Le jeudi 10 octobre à 15 heures

Monsieur Jean-Pierre Mohen

Directeur du Laboratoire de recherche
des Musées de France (UMR 171)
Directeur de l'UMR

*Les techniques scientifiques au service
de l'étude des œuvres d'art et d'archéologie*

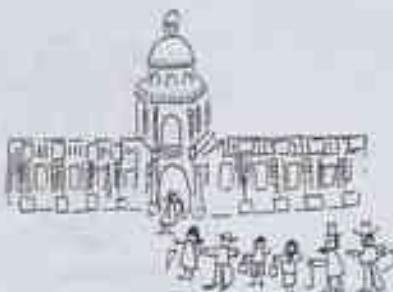
Depuis un siècle, les découvertes successives des rayons X par K. Roentgen et de la radioactivité naturelle par H. Becquerel ont eu des applications spectaculaires dans le domaine de l'étude des œuvres d'art et des objets d'archéologie. L'inauguration, en 1995, du nouveau Laboratoire de recherche des Musées de France, permet de faire le point des examens et des analyses. Il

s'agit de retrouver les techniques anciennes, d'identifier les matériaux utilisés et d'en rechercher l'origine, de les dater. Il s'agit également d'établir des authentications en distinguant les vrais des faux, de comprendre les processus d'altération et de vieillissement et d'aider à la restauration. Des dossiers importants seront présentés, comme celui des grottes ornées préhistoriques, depuis Lascaux jusqu'à la grotte Cosquer. La tracéologie appliquée au silex permet de retrouver les techniques des graveurs paléolithiques de l'art sur l'os et sur ivoire de mammouth. Après avoir évoqué l'examen de la momie de Rainsès, nous aborderons le scribe et son étrange regard, ainsi que les bijoux de pharaon, ses gemmes et ses verroteries. Les arts du feu, la céramique et la métallurgie sont étudiés à partir du matériel de fouille en France, en Grèce et au Pakistan. Un bel ensemble de sculptures vernissées de Luca della Robbia et de Bernard Palissy font l'objet de recherches intéressantes, ainsi que les émaux limousins.

Les tableaux révèlent des secrets d'atelier, des intentions cachées des artistes ; l'analyse des pigments nous plonge dans la science des couleurs. De grands ensembles sont ainsi explorés, comme les tableaux de Véronèse, ceux de Poussin, de Corot et de Picasso.

L'accélérateur Grand Louvre d'analyse élémentaire (AGLAE) est particulièrement apprécié parmi les appareils qui sont utilisés puisque, depuis deux ans, une méthode non destructive a été mise au point pour connaître la nature chimique des éléments. Des papyrus, des parchemins enluminés, des pierres précieuses et autres objets d'une extrême valeur peuvent ainsi être analysés sans dommage.

LES VISITES



CONFÉRENCES PRÉVUES POUR NOVEMBRE ET DÉCEMBRE. LES RÉSUMÉS PARAÎTRONT DANS LE PROCHAIN BULLETIN.

Le jeudi 7 novembre à 15 heures

A l'occasion du centenaire de la découverte de la radioactivité Madame Hélène Langevin, Monsieur Pierre Joliot évoqueront leurs grands-parents et parents :

Pierre et Marie Curie, Irène et Frédéric Joliot. Souvenirs et réflexions

Le mardi 3 décembre à 15 heures

Madame Antoinette Hallé
Conservateur en chef du Musée national de la céramique (Sèvres)

L'histoire de la porcelaine : de Vincennes à Sèvres, de la monarchie à la République

Le samedi 21 septembre à 10 heures
Le samedi 28 septembre à 10 heures 30

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET L'HÔTEL DE LASSAY

Grâce à l'obligeance de Madame Ameller, membre de notre Conseil d'Administration, nous avons pu obtenir cette visite. Son intérêt est à la fois historique et archéologique. Comme chacun sait, l'Assemblée Nationale a son siège au Palais-Bourbon. Il s'agit d'un ancien hôtel construit au début du XVIII^e siècle par la duchesse de Bourbon, finalement achevé par Louis XV afin de compléter le décor de la place royale construite en son honneur (devenue aujourd'hui la Place de la Concorde). Sous la conduite d'une conférencière de l'Assemblée, nous visiterons les salles ornées de tableaux et de sculptures, notamment celle des Pas-perdus avec son plafond d'Horace Vernet, le salon Cisimir Périé, et surtout la très belle bibliothèque décorée par Eugène Delacroix. Enfin, ce qui nous intéresse tous, nous pourrons voir la Salle des Séances.

Pour terminer, nous aurons la chance de pouvoir visiter l'Hôtel de Lassay (ou Petit-Bourbon), résidence du Président de l'Assemblée.

La visite dure environ 2 heures. Le groupe ne peut comprendre plus de 30 personnes. Une inscription préalable est nécessaire. Il est indispensable de se munir d'une carte d'identité en cours de validité.

**
*

Le samedi 5 octobre à 14 heures 30

LES SALONS DE L'HÔTEL DE LA MARINE

Cet hôtel, construit vers 1770 par l'architecte Gabriel à l'angle de la rue Royale et de la Place Louis XV (devenue Place de la Concorde), abrite de nos jours l'Etat-Major de la marine. Il possède des salons d'apparat qui comprenaient, à la veille de la Révolution, parmi les plus beaux de tout Paris. Ils le restent encore aujourd'hui. Soigneusement restaurés, ils ont retrouvé tout leur éclat. De plus, ils sont garnis de lustres de cristal, de tapisseries, de meubles des XVIII^e et XIX^e siècles appartenant au Mobilier national et au patrimoine de la Marine. Nous visiterons les appartements décorés pour recevoir la jeune dauphine Marie-Antoinette au moment de son mariage, les salons du surintendant Fontanieu et ceux de Thierry de Ville d'Avray.

La visite dure environ 1 heure 3/4. Il est indispensable de se munir d'une carte d'identité en cours de validité.

Le groupe ne peut comprendre plus de 25 personnes. Une inscription préalable est nécessaire.

Le mardi 17 octobre à 14 heures 30

LES SERRES DE COLLECTION DU MUSÉUM À CHEVRELOUP (ROCQUENCOURT)

Ces serres, d'une superficie de 2 500 m², contiennent une grande partie des plantes qui étaient conservées au Jardin des Plantes : plus

de 10 000 espèces réparties dans douze serres chauffées, auxquelles s'ajoutent 570 m² de châssis. La plus grande serre, de 50 m de long, regroupe les plantes de grande taille, notamment les palmiers. Sous la conduite d'une conférencière de l'*Arboretum*, nous visiterons cette serre, ainsi que trois autres de plus petites dimensions. La première contient des fougères, des papyrus d'Egypte, des jacinthes d'eau. La seconde est celle des plantes grasses, des cactées les plus diverses, et son décor est conçu pour reproduire les paysages naturels dans lesquels poussent ces plantes. La troisième est une serre tropicale humide. L'ensemble est réputé pour sa très grande beauté.

La visite dure environ 1 heure 1/2. Elle comprendra 30 personnes. En raison de l'exiguïté des allées, nous serons répartis en deux groupes de 15. Une inscription est nécessaire.

Un autocar attendra les participants rue de la Paix, à proximité de la Place de l'Opéra.

*UNE TRES INTERESSANTE VISITE DE
LABORATOIRE* devrait également être proposée en octobre, mais elle est liée à la disponibilité de celui-ci.

Hélène CHARNASSE

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

par M. Philippe BELAVAL, Directeur Général

La nouvelle Bibliothèque de Tolbiac correspond à une double ambition : l'une d'ordre scientifique, l'autre d'ordre urbanistique.

D'ordre scientifique tout d'abord : sous l'empire d'une nécessité cruellement ressentie, il s'agissait de remédier à l'asphyxie de la Bibliothèque Nationale, rue de Richelieu; celle-ci était trop à l'étroit depuis un quart de siècle, à raison du développement de la recherche, de l'explosion scolaire et universitaire et de l'accroissement substantiel des collections; un exemple: 50 000 titres d'imprimés entrent chaque année au titre du seul dépôt légal.

Les locaux eux-mêmes, malgré les extensions successives à l'intérieur et hors du quadrilatère Richelieu, ne permettaient plus d'accueillir de manière satisfaisante le public, sans parler de la saturation des magasins; d'où une politique malheureusement devenue malthusienne vis-à-vis des publics en limitant même les accréditations aux seuls chercheurs, au prix d'ailleurs de longues files d'attente...

En 1988, la décision est prise par le Président de la République de construire «Une Grande Bibliothèque d'un type entièrement nouveau», sans qu'apparaisse de manière tout à fait certaine sur le moment un lien immédiat entre ce grand projet et l'extension ou le relogement de la nouvelle Bibliothèque Nationale, mais assez vite il est décidé qu'avec Richelieu le nouveau bâtiment dans l'est parisien serait l'un des sites de la Bibliothèque nationale de France.

Il a donc été prévu de construire la Bibliothèque dans le 13ème arrondissement et c'est là que la volonté de l'Etat de reloger la Bibliothèque, démarche scientifique, a rencontré une préoccupation d'urbanisme qui était celle de la ville de Paris, à savoir désenclaver cette partie du 13ème arrondissement, entre les voies ferrées et la Seine et rendre à ce quartier accès à la Seine; d'où le projet du jeune architecte Dominique Perrault de faire du bâtiment le cœur d'un nouveau quartier, en organisant le projet autour d'une place publique ouverte à tout le monde, accessible depuis la Seine, et, plus tard, jouxtant une avenue de France courrant les voies de chemin de fer.

Le bâtiment dessiné se compose schématiquement d'un socle évidé dans sa partie centrale et de quatre tours d'angle en forme de livre ouvert. Les quatre tours, hautes de 79 mètres, abritent chacune, derrière une paroi de verre, sept étages de bureaux protégés par des volets de bois mobiles et onze étages de magasins, protégés par des matériaux isolants de même aspect extérieur. La tour nord Est comporte un belvédère accessible au public. Le socle, relié



à l'autre rive de la Seine par une passerelle piétonne, forme une esplanade unique, accessible du quai par de grands emmarchements. Cette esplanade, à la fois place publique et terrasse, est recouverte d'un sol de bois que le lecteur parcourt pour gagner les entrées de la bibliothèque.

© Alain Goutard



C'est autour du jardin central de plus d'un hectare que se déploient sur deux niveaux les salles de lecture ceinturées d'ateliers et de magasins de livres. Ces magasins (395 kilomètres linéaires) sont situés pour partie dans le socle, à proximité immédiate des salles de lecture, et pour partie dans les étages supérieurs des tours. Une ceinture technique enserre à chaque niveau l'ensemble.

An-delà de la construction du bâtiment menée tambour battant en 4 ans par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre travaillant de concert, la création de la Bibliothèque de Tolbiac constitue pour la BNF dans son ensemble, l'occasion d'une mutation en profondeur : elle renouvelle les conditions faites à la recherche, en ouvrant près de 2 000 places de lecture au rez-de-jardin du site de Tolbiac dans la bibliothèque dite de chercheurs, ce qui correspond à une capacité d'accueil plus de trois fois supérieure à celle de Richelieu.

La Bibliothèque devient accessible à un public élargi en créant en haut-de-jardin un espace spécifique de lecture et d'étude de plus de 1 600 places qui sera accessible à toute personne de plus de 18 ans ou titulaire du baccalauréat.

Le grand public aura accès à une collection encyclopédique de référence de 400 000 volumes entièrement constitués à cet effet, indépendamment des collections patrimoniales transférées ultérieurement de Richelieu à Tolbiac.



© Alain Goutard

La Bibliothèque - et c'est là un aspect sur lequel on ne saurait trop insister - devient véritablement encyclopédique, et donne une importance accrue aux supports modernes de l'information que sont les médias audiovisuels et électroniques; à cet égard, un important département audiovisuel permettra la consultation du dépôt légal des disques, des vidéos, mais aussi des produits informatiques et des multimédias; en outre, une convention signée avec l'INA rend accessibles les archives de la radio et de la télévision.

La BNF investit également des domaines jusqu'ici insuffisamment représentés, en particulier les disciplines juridiques, économiques et surtout scientifiques. L'ambition de la Bibliothèque est d'être une maison réputée non seulement pour l'histoire, la littérature, la philosophie, mais aussi pour les sciences sociales et les sciences exactes.

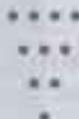
A cet égard, l'exposition inaugurale de la BNF à la fin de 1996, intitulée «Tous les savoirs du monde», manifestera la volonté d'inscrire la Bibliothèque dans la tradition des grandes entre-

prises encyclopédiques; d'une manière générale, la mission culturelle de l'établissement sera privilégiée. Tolbiac offre deux espaces d'exposition, un centre de colloques avec deux auditoriums. La réalité du livre s'éprouve aussi par le recours à des expositions, des colloques et une politique déterminée d'édition.

En ce qui concerne le calendrier, une ouverture progressive est prévue à partir de décembre 1996, date de l'ouverture de la Bibliothèque générale du haut-de-jardin et des centres d'exposition; tout au long de l'année 1997, aura lieu le transfert des collections de Richelieu et l'ouverture de la bibliothèque de recherche est enfin prévue à l'automne 1997.

Notre souhait est en définitive que cette Bibliothèque soit la maison de l'ensemble de la communauté scientifique et universitaire, justifiant ainsi l'effort consenti par la Nation en faveur du développement de la recherche, de l'accès au savoir et du rayonnement de la langue et de la culture françaises.

Ph. B.



LA VIE DES REGIONS

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Embarquement pour l'Ile des Embiez



Le 25 avril 1996, un groupe d'une vingtaine de personnes, adhérents ou amis de notre Association, s'est embarqué pour visiter l'île des Embiez, située à quelques encabulations du port du Brusc, près de Bandol.

L'objectif principal était la visite de l'Institut océanographique Paul Ricard, créé en 1966.

Après une traversée rapide, sur une mer calme, nous avons pris un «petit train» pour une visite touristique de l'île, au milieu d'une végétation méditerranéenne en plein essor printanier. Au cours de la visite, le groupe a été «kidnappé» par une équipe de télévision, tournant sous la direction du chanteur Antoine une série de reportages sur les îles françaises.

A notre arrivée à l'Institut, nous avons été accueillis très chaleureusement par Nardo Vicente, professeur à l'Université des Sciences et Techniques de Marseille, et directeur de l'Institut, et par son équipe. L'activité de l'Institut, après avoir été orientée principalement dans le contrôle des nuisances en zone côtière et l'aquaculture expérimentale, se développe, depuis 1990, dans trois directions :

-l'étude de la qualité sanitaire des eaux littorales

-la lutte contre les murées noires
-la réduction de la pollution atmosphérique, en liaison avec la capacité d'absorption de gaz carbonique de certaines communautés d'organismes marins.

D'autres recherches sont consacrées à la qualité des eaux douces et à la protection d'espèces menacées comme l'oursin, le mérou et la grande nacre de la Méditerranée.

Le professeur Vicente a conduit notre visite dans les laboratoires, à l'aquarium, au musée de l'Institut et sur les zones expérimentales de l'île, visite illustrée par des exposés et des projections.

Un repas copieux et succulent a permis à nos amis de reprendre des forces avant de continuer notre périple qui s'est terminé par la visite du Musée Paul Ricard qui rassemble l'œuvre picturale du mécène, intéressante et variée.

Qu'il nous soit permis de remercier à nouveau le professeur Nardo Vicente pour la qualité et la chaleur de son accueil.

Michel LIBERMAN

AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES

L'événement marquant sera le voyage des 28-29 août à Poitiers, avec au programme :

-28 août : visite du Futuroscope, journée et soirée.

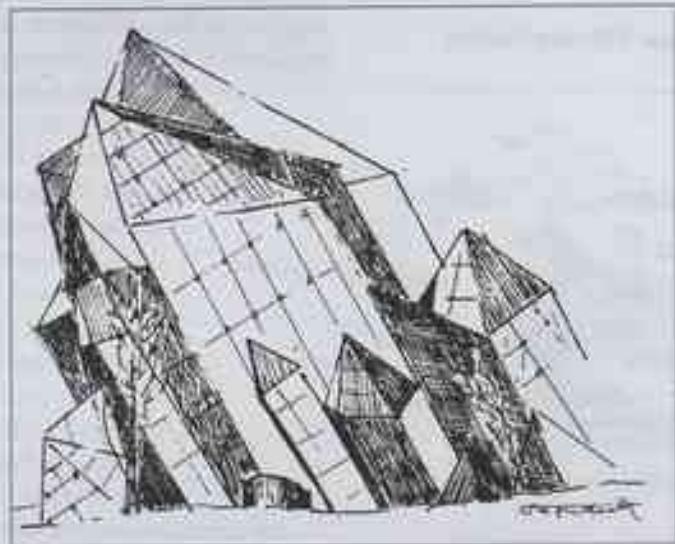
-29 août : visite du Poitiers médiéval, de l'abbaye Saint-Savin, de Chauvigny.

Les inscriptions, closes depuis le 5 mai, ont permis d'enregister 77 participants, dont 65 de

Paris et Ile-de-France, 8 de Toulouse et Midi-Pyrénées. On peut difficilement parler dans ces conditions d'une «animation régionale»... Mais qu'importe, après tout, l'essentiel n'est-il pas de

passer ensemble des moments agréables et enrichissants ? Nous ferons tout pour cela.

E. Boulesteix



• • •
• •
•
•

ERRATUM

Dans le précédent Bulletin (n° 11), à la rubrique LES VOYAGES, des erreurs de typographie se sont glissées dans les cinq dernières lignes du compte-rendu de Philippe Albert : *Au CERN de Genève* (p. 23).

Il faut lire :

5ème ligne avant la fin : Médiateurs des forces :
2ème ligne avant la fin : électromagnétique photon γ

LES VOYAGES

Souvenir d'une journée en Camargue profonde, à la Tour de Valat

(Le voyage en Camargue dont nous avons rendu compte dans le bulletin n°11 suscita cet essai poétique qui nous est parvenu après coup, mais dont nous ne voudrions pas priver nos lecteurs... même si leur est nécessaire de se munir du « Petit Robert » pour suppléer aux défaillances de leur vocabulaire. N.d.L.)

Sur le petit pont de l'écluse s'est immobilisée la vanne. On roule au pas vers la Tour de Valat jusqu'aux buissons d'où les peupliers alignés veillent sur la Réserve.

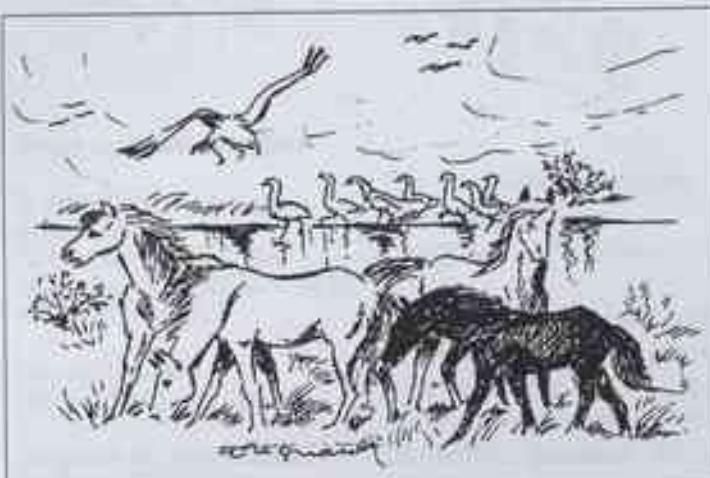
La voiture s'insinue dans la cour carrée de pistaches d'un mas à dépendances où déboucheront au trot de leurs chevaux blancs les trois hommes de terrain qui fondèrent le centre de recherche. Nos pas, aimantés, s'enfouissent dans les odeurs monacales d'une très longue bergerie transmuée en bibliothèque de bois blond et salle de conférence où se projette la didactique du pays camarguais. Par le grand mur vitré, les chèvres sont parties et les chênes invités.

Les moustiques sont ici les plus vieux habitués. Notre intrusion rumeuta leurs nuées indécollables et muettes. En se tartinant les mains et le visage, on manqua l'odeur des canards rôtis qui passèrent entre nos têtes à travers les longues tables d'auberge. Plus tard, dans le marais, et pour notre délice, sur quelques minces bancs de sable éphémères, la brise des terres mouillées dispersait leurs essaims mais ils revenaient en charge au creux d'un tamaris ou d'un phyllaire.

Tout l'après-midi, on s'enfonça dans la sanguine. Une manade, au loin, dans la moiteur de l'air, dénoua le voile des maléfices.

Plongeant une botte dans le marécage, sautant d'une touffe à l'autre sur les îlots de salicorne, on s'éloignait des bords. Si l'on n'y prenait garde, les mirages d'anciens jeux de barbotine draineraient les rêveurs loin du groupe et la brume venue des roselières étoufferait les pieds laborieux, gisant dans les trouées de boue.

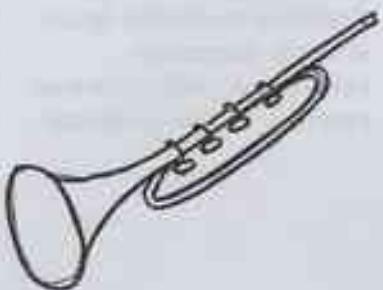
De toutes façons, on espérait les oiseaux. A la cabine d'observation il y eut un rendez-vous convenu et quelque peu décevant : des dizaines de milliers de canards de cent un continents glissaient inexorablement leur vie sur l'étang encarté. Sans doute plus loin parce qu'ils ne nous attendaient plus et que les sables en longs rubans atténuerent nos rumeurs, les oiseaux s'animèrent. On vit des flamants roses dresser leurs coups, groupés en rondes arabesques ; l'un d'eux entra ouvrit ses grands dessous fushias, et l'aigrette garzette, solitaire, en pêchant, promena longtemps sa fine silhouette



blanche au milieu des roseaux. Dans la dernière séquence, à contre-jour des peupliers du couchant, le couple de flamants affiché en jaquette de tous les guides de Camargue, prit son vol, et dans un lent panoramique où l'on retint son souffle, parcourut en rase-motte le long bras d'eau tranquille où pissait les canards.



L'INFORMATION



CARNET

Nous avons appris avec peine le décès de plusieurs membres de notre association : Albert CALAORA, François DAVOINE, Marie-Louise GALLIEN, Georges GOYON, Madeleine MERMET. Toutes nos condoléances aux familles de nos collègues.

Tous ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de travailler avec Jean POUILLIOUX, directeur scientifique d'un département qu'il se plaisait à appeler celui des «humanités», que ce soit au sein d'une équipe, d'un laboratoire, du Comité national, ressentent profondément le vide que cause sa disparition. Ce savant hors de pair, ce professeur tant apprécié, que l'on aurait pu croire voué aux seules disciplines d'érudition, sut diriger son département avec une continuité de vues et une fermeté qui n'excluaient ni le droité, ni l'affabli. Une infallible mémoire lui permettait d'avoir en tête les difficultés que pouvait rencontrer chacun de ses administrés et il était rarement à court d'idées pour y remédier. De ce grand directeur, tous conservent le souvenir. L.F.

DISTINCTIONS ET PROMOTIONS



Ordre national du mérite

A été élevée à la dignité de grand officier (décret du 13 mai 1996) : Mme Christiane DESROCHES-NOBLECOURT

Ont été promus (décret du 13 mai 1996) :

Au grade de commandeur : M. Pierre DEJOURS

Au grade d'officier : M. Yvon BALUT
M. Jean SENAUD

Au grade de chevalier : M. Marc ABELES
M. Marc CHEREST
Mme Danièle DEROUET
M. Michel GRANVEAUD
M. Raymond GUIBERT

M. Henri HUSSON
Mme Nicole PETIT
M. Claude QUETEL

CONFÉRENCES



DE L'INFINIMENT GRAND À L'INFINIMENT PETIT (DU QUARK À L'UNIVERS)

Il est proposé par Jean-Claude MOREAU, ingénieur physicien du CNAM, ancien ingénieur de recherche CNRS-INSERM, membre de la Société française de physique, et actuellement animateur d'un grand nombre de manifestations scientifiques, l'organisation de conférences ou de cours s'adressant à «toutes les personnes curieuses de la constitution de la matière, de l'origine et la destinée de l'Univers, des phénomènes de

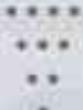
la Vie», et comportant plusieurs niveaux dont chacun est adapté au niveau de connaissance du public.

Le conférencier intervient soit sous la forme de conférences illustrées sur l'un des sujets

envisagés, soit sous la forme d'un cours d'ensemble du programme organisé sur 4 jours + 2 soirées d'observation du ciel, et une de discussion». Les cours et conférences sont proposés en toutes régions.

Pour plus de renseignements sur cette alléchante proposition, s'adresser à :

Jean-Claude MOREAU
«La Grande Chaboissière» Le
Tallud-79200 PARTHENAY
Tél./rép.-fax [33]49 64 03



LISTES DES NOUVEAUX ADHERENTS

LISTE ALPHABETIQUE

	NOM	PRENOM	CODEPOSTAL	VILLE - PAYS
MME	ASTOIN	MONIQUE	75015	PARIS
M.	BELMOUDEN	AHMED	75018	PARIS
M.	BENTIVEGNA	FLORIAN	91400	ORSAY
MME	BERGER	DENISE	75014	PARIS
MME	BOUCHEIX	CHRISTINE	92100	BOULOGNE
M.	BOUCHEZ	DANIEL	91240	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
M.	BOUQUET	MAURICE	87290	CHATEAUPONSAC
MME	BURCKARD	JACQUELINE	67400	ILLKIRCH
MME	CANCEILL	JOSETTE	75015	PARIS
M.	CARREZ-MARATRAY	JEAN-YVES	75015	PARIS
M.	CASANOVA	JEAN-CHRISTOPHE	83200	TOULON
M.	CHARCOSSET	HENRI	69100	VILLEURBANNE
MLE	CHEBBI	FATMA	75016	PARIS
MME	CONNES	JANINE	91400	ORSAY
M.	COTEN	MAURICE	29000	QUIMPER
MME	COUZINET	MARIE DOMINIQUE	75006	PARIS
M.	D'UTRUY	BERNARD	38410	URIAGE
M.	DAVEUX	MAURICE	66500	PRADES
M.	DEPAQUIT	SERGE	75015	PARIS
MME	FLAMARION	EDITH	91250	MORSANG SUR SEINE
M.	FRIED	HERBERT		USA
MME	FUZEAU-BRAESCH	SUZEL	91400	ORSAY
M.	GALARZA	JOAQUIN	94130	NOGENT-SUR-MARNE
MME	GOONY	GISÈLE	94210	LA VARENNE SAINT-HILAIRE
M.	JOUSSET	MAURICE	91940	LES ULIS
M.	KOURILSKY	FRANCOIS	75007	PARIS
M.	L'HERMITE	GUILLAUME	78220	VIROFLAY
M.	LAMBERT	GERARD	75014	PARIS
MME	LAROCHE	SIMONE	75004	PARIS
M.	LAURENS	THIERRY	57157	MARLY
MME	LEFEUVRE	ANNETTE	94300	VINCENNES
M.	LEGAY	FRANCOIS	78470	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
M.	LOTY	LAURENT	75005	PARIS
MME	LUCAS	YVETTE	31000	TOULOUSE
M.	LUSS MONSIEUR	EUGENE	67120	MOLSHEIM
MLE	LUTSEN	LAURENCE	59210	COUDEKERQUE BRANCHE
M.	MASSAT	CLAUDE	31120	LA CROIX FALGALDE
M.	MATHIEU	ANDRE	91700	VILLIERS
M.	MATSUSHITA	TAKAHISA	54000	NANCY
MLE	MICHEL	MAURICETTE	75014	PARIS
M.	MONIER	ROGER	92340	BOURG-LA-REINE

MME	MUNOZ	MARIE-THERÈSE	33000	BORDEAUX
M.	NAVRAIL	OLDRICH	92190	REPUBLIQUE TCHEQUE
M.	NEYVOZ	MICHEL	75004	MEUDON
MME	PAVLOVIC-HOURNAC	MIRA	91620	PARIS
M.	PEYROUX	RENE	31520	LA VILLE DU BOIS
M.	PRADAL	FERDINAND	94440	RAMONVILLE-STAGNE
M.	ROBERT	LADISLAS	75013	SANTENY
MME	ROUMEGUERE EBERHARDT	JACQUELINE	PARIS	
M.	RUBINSTEIN	MICHEL	92220	BAGNEUX
MME	SCHAUB	MARIANNE	75007	PARIS
MME	STAUDACHER-VALLIAMEE	GILLETTE	75011	PARIS
MME	STZELECKA	HELENA	92120	MONTROUGE
M.	TANTOLIN	CHRISTIAN	73460	FRONTENEX
M.	TIGU	JEAN-YVES	06800	CAGNES SUR MER
MME	VARENNE	ANNE	75011	PARIS
MME	VENNICK-DALMAI	GISELE	9880	AALTER - BELGIQUE
M.	VESCOVI	PIERRE	75013	PARIS
M.	VIALETTE	YVES	63110	BEAUMONT
M.	VIALLE	JACQUES	17000	LA ROCHELLE
M.	VOZEL	BENOIT	59800	ULLE
M.	WEILL	GUILLAUME	45000	ORLEANS
MME	WINTENBERGER	MICHELINE	75015	PARIS
M.	ZALMA	ROGER	94170	LE PERREUX

LISTE GÉOGRAPHIQUE

	NOM	PRENOM	CODE POSTAL	VILLE - PAYS
ETRANGER				
M.	FRIED	HERBERT		USA
M.	NAVRAIL	OLDRICH		RÉPUBLIQUE TCHEQUE
MME	VENNIK-DALMAI	GISELE	9880	AALTER - BELGIQUE
ALPES-MARITIMES				
M.	TIGU	JEAN-YVES	06800	CAGNES SUR MER
CHARENTE-MARITIME				
M.	VIAILLE	JACQUES	17000	LA ROCHELLE
FINISTERE				
M.	COTEN	MAURICE	29000	QUIMPER
HAUTE-GARONNE				
MME	LUCAS	YVETTE	31000	TOULOUSE
M.	MASSAT	CLAUDE	31120	LA CROIX FAIGALDE
M.	PRADAL	FERDINAND	31520	RAMONVILLE-STAGNE
GIRONDE				
MME	MUNOZ	MARIE-THERESE	33000	BORDEAUX
ISERE				
M.	D'UTRUY	BERNARD	38410	URIAGE
LOIRET				
M.	WEILL	GUILLAUME	45000	ORLEANS

MEURTHE-ET-MOSELLE

M.	MATSUSHITA	TAKAHISA	54000	NANCY
----	------------	----------	-------	-------

MOSELLE

M.	LAURENS	THIERRY	57157	MARLY
----	---------	---------	-------	-------

NORD

MLE	LUTSEN	LAURENCE	59210	COUDEKERQUE BRANCHE
M.	VOZEL	BENOIT	59800	VILLE

PUY-DE-DOME

M.	VIALETTE	YVES	63110	BEAUMONT
----	----------	------	-------	----------

PYRENES-ORIENTALES

M.	DAVEUX	MAURICE	66500	PRADES
----	--------	---------	-------	--------

BAS-RHIN

M.	LUSS MONSIEUR	EUGENE	67120	MOLSHEIM
MME	BURCKARD	JACQUELINE	67400	ILLKIRCH

RHONE

M.	CHARCOSSET	HENRI	69100	VILLEURBANNE
----	------------	-------	-------	--------------

PARIS

MME	ASTOIN	MONIQUE	75015	PARIS
M.	BELMOUDEN	AHMED	75018	PARIS
MME	BERGER	DENISE	75014	PARIS
MME	CANCEILL	JOSETTE	75015	PARIS
M.	CARREZ-MARATRAY	JEAN-YVES	75015	PARIS
MLE	CHEBBI	FATMA	75016	PARIS
MME	COUZINET	MARIE DOMINIQUE	75006	PARIS
M.	DEPAQUIT	SERGE	75015	PARIS
M.	KOURILSKY	FRANCOIS	75007	PARIS
M.	LAMBERT	GERARD	75014	PARIS
MME	LAROCHE	SIMONE	75004	PARIS

M.	LOTY	LAURENT	75005	PARIS
MLE	MICHEL	MAURICETTE	75014	PARIS
MME	PAVLOVIC-HOURNAC	MIRA	75004	PARIS
MME	SCHAUB	MARIANNE	75007	PARIS
MME	STAUDACHER-VALLIAMEE	GILLETTE	75011	PARIS
MME	ROUMEGUERE EBERHARDT	JACQUELINE	75013	PARIS
MME	VARENNE	ANNE	75011	PARIS
M.	VESCOMI	PIERRE	75013	PARIS
MME	WINTENBERGER	MICHELINE	75015	PARIS

SAVOIE

M.	TANTOUN	CHRISTIAN	73460	FRONTENEX
----	---------	-----------	-------	-----------

YVELINES

M.	L'HERMITE	GUILLAUME	78220	VIROFLAY
M.	LEGAY	FRANCOIS	78470	SAINT REMY LES CHEVREUSE

VAR

M.	CASANOVA	JEAN-CHRISTOPHE	83200	TOULON
----	----------	-----------------	-------	--------

HAUTE-VIENNE

M.	BOUQUET	MAURICE	87290	CHATEAUPONSAC
----	---------	---------	-------	---------------

ESSONNE

M.	BOUCHEZ	DANIEL	91240	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
MME	CONNES	JANINE	91400	ORSAY
M.	BENTIVEGNA	FLORIAN	91400	ORSAY
MME	FUZEAU-BRAESCH	SUZEL	91400	ORSAY
MME	FLAMARION	EDITH	91250	MORSANG SUR SEINE
M.	JOUSSET	MAURICE	91940	LES ULIS
M.	MATHIEU	ANDRE	91700	VILLIERS
M.	PEYROUX	RENE	91620	LA VILLE DU BOIS

HAUTS-DE-SEINE

MME	BOUCHEIX	CHRISTINE	92100	BOULOGNE
M.	MONIER	ROGER	92340	BOURG LA REINE
M.	NEYVOZ	MICHEL	92190	MEUDON
M.	RUBINSTEIN	MICHEL	92220	BAGNEUX
MME	STZELECKA	HELENA	92120	MONTROUGE

VAL-DE-MARNE

M.	GALARZA	JOAQUIN	94130	NOGENT-SUR-MARNE
MME	GODNY	GISÈLE	94210	LA VARENNE SAINT-HILAIRE
MME	LEFEUVRE	ANNETTE	94300	VINCENNES
M.	ZALMA	ROGER	94170	LE PERREUX
M.	ROBERT	LADISLAS	94440	SANTENY



